

RAPPORT FINANCIER

2022

SOMMAIRE

1.	RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	4
1.1	Chiffres consolidés en dirham.....	4
1.2	Chiffres consolidés en euro	5
2.	VUE D'ENSEMBLE	7
2.1	Périmètre de consolidation.....	7
2.2	Résultats comparés par zone géographique.....	9
2.3	Passage des comptes sociaux aux comptes consolidés	22
3.	COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE MAROC TELECOM AU 31 DÉCEMBRE 2020, 2021 ET 2022	24
4.	COMPTES SOCIAUX DE MAROC TELECOM.....	78

Ce rapport n'est pas publié sous format ESEF et ne remplace pas la version officielle du rapport financier annuel qui sera incluse dans le document d'enregistrement universel.



**1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES TROIS DERNIERS
EXERCICES**

1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Le tableau suivant présente une sélection des données financières consolidées du Groupe Maroc Telecom pour les trois exercices clos au 31 décembre 2020, 2021 et 2022 et qui provient des comptes consolidés du Groupe préparés selon les normes internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et auditées par les commissaires aux comptes.

1.1 Chiffres consolidés en dirham

Etat de résultat global

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Chiffre d'affaires	36 769	35 790	35 731
Charges opérationnelles	24 750	24 217	26 744
Résultat opérationnel	12 018	11 573	8 987
Résultat des activités ordinaires	10 505	11 485	8 987
Résultat net	6 289	6 928	3 639
Part du Groupe	5 423	6 008	2 750
Résultat net par action (en Dirham)	6,17	6,83	3,13
Résultat net dilué par action (en Dirham)	6,17	6,83	3,13

Etat de la situation financière

ACTIF (en millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Actifs non courants	48 579	46 560	49 857
Actifs courants	14 960	15 222	15 673
Total actif	63 540	61 782	65 530

PASSIF (en millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Capital	5 275	5 275	5 275
Capitaux propres - part du Groupe	12 721	14 914	13 895
Intérêts minoritaires	3 968	3 887	4 107
Capitaux propres	16 688	18 800	18 002
Passifs non courants	5 314	4 321	4 992
Passifs courants	41 538	38 661	42 535
Total passif	63 540	61 782	65 530

1.2 Chiffres consolidés en euro

Les données chiffrées du Groupe sont exprimées en Dirham marocain. Cette section a pour but de fournir à l'investisseur un ordre de comparaison des éléments chiffrés en Euro.

Pour 1 euro	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Taux de clôture du bilan	10,9081	10,5238	11,1568
Taux moyen compte de résultat	10,8258	10,6761	10,6406

Le tableau ci-dessus présente les moyennes des taux de conversion dirham/euro retenues dans le cadre de la consolidation des comptes du Groupe pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Les taux de change ci-dessus ne sont indiqués que pour faciliter la lecture du document. Le Groupe ne garantit pas que les montants exprimés en Dirham ont été, auraient pu ou pourraient être convertis en Euro à ces taux de change ou à tout autre taux.

Le tableau suivant présente une sélection des données financières consolidées du Groupe Maroc Telecom présentées en Euro, aux taux de change retenus dans le cadre de la consolidation de la situation financière et des résultats du Groupe pour les exercices 2020, 2021 et 2022 des comptes du Groupe.

État de résultat global

(En millions EUR)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Chiffre d'affaires	3 396	3 352	3 358
Charges opérationnelles	2 286	2 268	2 513
Résultat opérationnel	1 110	1 084	845
Résultat des activités ordinaires	970	1 076	845
Résultat net	581	649	342
Part du Groupe	501	563	258
Résultat net par action (en Euro)	0,57	0,64	0,29
Résultat net dilué par action (en Euro)	0,57	0,64	0,29

État de la situation financière

ACTIF (en millions EUR)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Actifs non courants	4 454	4 424	4 469
Actifs courants	1 371	1 446	1 405
Total actif	5 825	5 871	5 874

PASSIF (en millions EUR)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Capital	484	501	473
Capitaux propres - part du Groupe	1 166	1 417	1 245
Intérêts minoritaires	364	369	368
Capitaux propres	1 530	1 786	1 614
Passifs non courants	487	411	447
Passifs courants	3 808	3 674	3 813
Total passif	5 825	5 871	5 874



2. VUE D'ENSEMBLE

2. VUE D'ENSEMBLE

Les commentaires et l'analyse qui suivent doivent être lus en parallèle de l'ensemble du présent document et notamment avec les comptes consolidés audités incluant de manière indissociable l'état de la situation financière, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et les annexes pour les exercices clos au 31 décembre 2020, 2021 et 2022.

2.1 Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2022, Maroc Telecom consolide dans ses comptes les sociétés :

Mauritel

Maroc Telecom a acquis le 12 avril 2001, 51,5% des droits de vote de Mauritel, l'opérateur historique mauritanien qui exploite un réseau de téléphonie Fixe et Mobile, suite à la fusion de Mauritel SA (Fixe) et de Mauritel Mobile. Mauritel SA est portée par la holding Compagnie Mauritanienne de Communications « CMC » détenue par Maroc Telecom à hauteur de 80%. Ainsi, Maroc Telecom détient 41,2% des parts d'intérêt dans l'opérateur historique mauritanien. Maroc Telecom consolide Mauritel par intégration globale depuis le 1^{er} juillet 2004.

Onatel

Maroc Telecom a acquis le 29 décembre 2006, 51% du capital de l'opérateur burkinabè Onatel. Le Groupe renforce ses parts dans Onatel, sa participation est de 61% à partir du 17 avril 2018. La filiale est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 1^{er} janvier 2007.

Gabon Telecom

Maroc Telecom a acquis le 9 février 2007, 51% du capital de l'opérateur Gabon Telecom. Celui-ci est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 1^{er} mars 2007.

Gabon Telecom rachète 100% du capital de la filiale Atlantique Telecom Gabon à Maroc Telecom. Celle-ci est absorbée par Gabon Telecom le 29 juin 2016.

Sotelma

Maroc Telecom a acquis le 31 juillet 2009, 51% du capital de la Sotelma, l'opérateur historique malien. Sotelma est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom depuis le 1^{er} août 2009.

Casanet

Casanet est un fournisseur marocain d'accès à Internet créé en 1995. En 2008, l'entreprise devient filiale à 100 % de Maroc Telecom et élargit son domaine d'activité en devenant une société spécialisée en ingénierie de l'information. Elle est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom depuis le 1^{er} janvier 2011, par intégration globale.

Moov Africa Côte d'Ivoire

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 85% du capital de l'opérateur Mobile ivoirien. Moov Africa Côte d'Ivoire est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Bénin

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 100% du capital de l'opérateur Mobile béninois. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Togo

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 95% du capital de l'opérateur Mobile togolais. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Niger

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 100% du capital de l'opérateur Mobile nigérien. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Centrafrique

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 100% du capital de l'opérateur Mobile centrafricain. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Tchad

Maroc Telecom a acquis le 26 juin 2019, 100% du capital de l'opérateur tchadien Moov Africa Tchad. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 1^{er} juillet 2019.

Marque Moov Africa

Le Groupe Maroc Telecom a lancé, dès janvier 2021, la marque « Moov Africa » pour réunir autour d'une identité commune ses dix filiales africaines (Mauritanie, Burkina Faso, Gabon, Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Niger, République Centrafricaine et Tchad).

Autres titres non consolidés

Les participations dont l'importance rapportée aux comptes consolidés n'est pas significative ou dans lesquelles Maroc Telecom n'exerce pas directement ou indirectement un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable ne sont pas consolidées et sont comptabilisées dans la rubrique « Actifs financiers non courants ».

Il en est ainsi de MT Cash, MT Fly, Moov Money ainsi que des intérêts minoritaires détenus dans RASCOM, Autoroutes du Maroc, Arabsat et d'autres participations.

2.2 Résultats comparés par zone géographique

RÉSULTATS CONSOLIDÉS AJUSTÉS* DU GROUPE

(IFRS en millions MAD)	T4 2021	T4 2022	Variation	Variation à change constant (1)	2021	2022	Variation	Variation à change constant (1)
Chiffre d'affaires	9 004	8 923	-0,9%	-3,0%	35 790	35 731	-0,2%	-0,5%
EBITDA ajusté	4 760	4 420	-7,2%	-8,9%	18 589	18 492	-0,5%	-0,8%
Marge (%)	52,9%	49,5%	-3,3 pt	-3,2 pt	51,9%	51,8%	-0,2 pt	-0,2 pt
EBITA ajusté	3 082	2 596	-15,8%	-17,3%	11 586	11 468	-1,0%	-1,4%
Marge (%)	34,2%	29,1%	-5,1 pt	-5,0 pt	32,4%	32,1%	-0,3 pt	-0,3 pt
Résultat Net ajusté Part du Groupe	1 714	1 300	-24,1%	-25,0%	6 014	5 820	-3,2%	-3,3%
Marge (%)	19,0%	14,6%	-4,5 pt	-4,3 pt	16,8%	16,3%	-0,5 pt	-0,5 pt
CAPEX⁽²⁾	1 928	2 075	7,6%	5,2%	5 615	7 572	34,8%	34,1%
Dont fréquences et licences	1	0			123	0		
CAPEX/CA (hors fréquences et licences)	21,4%	23,3%	1,8 pt	1,8 pt	15,3%	21,2%	5,8 pt	5,8 pt
CFFO ajusté	3 736	3 134	-16,1%	-17,2%	12 110	11 294	-6,7%	-7,1%
Dette Nette	14 397	16 355	13,6%	12,8%	14 397	16 355	13,6%	12,8%
Dette Nette/EBITDA⁽³⁾	0,7x	0,9x			0,7x	0,8x		

* Les ajustements des indicateurs financiers sont détaillés dans l'annexe 1.

2.2.1 Comparaison des données 2021 et 2022

2.2.1.1 Résultats consolidés du Groupe

Parc

La base clients du Groupe atteint 75,4 millions de clients en 2022 et enregistre une hausse de 1,6%, tirée principalement par la croissance de la base clients des filiales.

Chiffre d'affaires

Le Groupe Maroc Telecom réalise un chiffre d'affaires⁽⁴⁾ de 35,7 milliards de dirhams en 2022, en légère baisse de 0,2% (-0,5% à change constant⁽¹⁾). La croissance des revenus des filiales Moov Africa ainsi que celle des activités de l'Internet Fixe au Maroc compensent en partie la baisse du Mobile au Maroc qui pâtit du contexte conjoncturel, concurrentiel et réglementaire.

Résultat opérationnel avant amortissement

À fin décembre 2022, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté du Groupe Maroc Telecom s'établit à 18 492 millions de dirhams, en baisse de 0,5% (-0,8% à change constant⁽¹⁾). Le taux de marge d'EBITDA ajusté se maintient au niveau élevé de 51,8% quasiment stable sur l'année.

Résultat opérationnel

À fin 2022, le résultat opérationnel (EBITA)⁽⁵⁾ ajusté du Groupe Maroc Telecom s'élève à 11 468 millions de dirhams, en baisse de 1,0% (-1,4% à change constant⁽¹⁾). Le taux de marge d'EBITA ajusté est de 32,1%.

Résultat Net Part du Groupe

Le Résultat Net ajusté Part du Groupe baisse de 3,3% à change constant ⁽¹⁾ et atteint 5 820 millions de dirhams à fin décembre 2022.

Investissements

Les investissements⁽²⁾ hors fréquences et licences représentent 21,2% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2022, en ligne avec les objectifs.

Cash-Flow

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO)⁽⁶⁾ ajustés reculent de 7,1% à change constant⁽¹⁾, pour atteindre 11 294 millions de dirhams en raison essentiellement de la hausse des investissements.

Au 31 décembre 2022, la dette nette⁽⁷⁾ consolidée du Groupe Maroc Telecom représente 0,8 fois⁽³⁾ l'EBITDA annuel du Groupe.

Dividende

Le Conseil de Surveillance de Maroc Telecom proposera à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, la distribution d'un dividende de 2,19 dirhams par action, représentant un montant global de 1,9 milliards de dirhams.

Perspectives du Groupe Maroc Telecom pour l'année 2023

Sur la base des évolutions récentes du marché et dans la mesure où aucun nouvel événement exceptionnel majeur ne viendrait perturber l'activité du Groupe, Maroc Telecom prévoit pour l'année 2023, à périmètre et change constants :

- **Chiffre d'affaires stable ;**
- **EBITDA stable ;**
- **CAPEX d'environ 20% du chiffre d'affaires, hors fréquences et licences.**

2.2.1.2 Activités au Maroc

Les ajustements des indicateurs financiers « Maroc » et « International » sont détaillés dans l'annexe 1.

(IFRS en millions MAD)	T4 2021	T4 2022	Variation	2021	2022	Variation
Chiffre d'affaires	5 028	4 738	-5,8%	19 906	19 546	-1,8%
Mobile	3 072	2 859	-6,9%	12 270	11 789	-3,9%
Services	2 834	2 777	-2,0%	11 684	11 296	-3,3%
Équipement	238	82	-65,6%	586	493	-15,8%
Fixe	2 416	2 326	-3,7%	9 474	9 564	1,0%
Dont Data Fixe*	965	1 007	4,3%	3 754	4 007	6,7%
Élimination et autres revenus	-460	-447		-1 837	-1 807	
EBITDA ajusté	2 972	2 579	-13,2%	11 234	10 974	-2,3%
Marge (%)	59,1%	54,4%	-4,7 pt	56,4%	56,1%	-0,3 pt
EBITA ajusté	2 110	1 682	-20,3%	7 599	7 446	-2,0%
Marge (%)	42,0%	35,5%	-6,5 pt	38,2%	38,1%	-0,1 pt
CAPEX⁽²⁾	754	802	6,4%	2 630	3 183	21,0%
Dont fréquences et licences	0	0		0	0	
CAPEX/CA (hors fréquences et licences)	15,0%	16,9%	1,9 pt	13,2%	16,3%	3,1 pt
CFFO ajusté	2 578	2 343	-9,1%	7 179	7 798	8,6%
Dette Nette	9 350	9 405	0,6%	9 350	9 405	0,6%
Dette Nette/EBITDA⁽³⁾	0,7x	0,9x		0,8x	0,8x	

*La Data Fixe regroupe l'Internet, la TV sur ADSL et les services Data aux entreprises.

Les activités du Groupe au Maroc génèrent un chiffre d'affaires de 19 546 millions de dirhams en baisse de 1,8% par rapport à 2021. La bonne tenue de la Data Fixe (+6,7%) compense en partie la baisse des revenus du Mobile (-3,9%) qui continuent de pâtir du contexte conjoncturel, concurrentiel et réglementaire.

À fin 2022, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté s'élève à 10 974 millions de dirhams, en recul de 2,3% par rapport à 2021. Le taux de marge d'EBITDA ajusté se maintient au niveau élevé de 56,1%.

Le résultat opérationnel (EBITA)⁽⁵⁾ ajusté atteint 7 446 millions de dirhams, en retrait de 2,0%. Il représente un taux de marge ajusté de 38,1%.

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO)⁽⁶⁾ ajustés augmentent de 8,6% pour s'établir à 7 798 millions de dirhams.

Mobile

	Unité	31/12/2021	31/12/2022	Variation
Parc⁽⁸⁾	(000)	19 900	19 252	-3,3%
Prépayé	(000)	17 538	16 836	-4,0%
Postpayé	(000)	2 362	2 416	2,3%
Dont Internet 3G/4G+⁽⁹⁾	(000)	10 633	11 043	3,9%
ARPU⁽¹⁰⁾	(MAD/mois)	48,7	46,8	-4,0%

À fin 2022, le parc⁽⁸⁾ Mobile compte 19,3 millions de clients, en baisse de 3,3% sur un an.

Le chiffre d'affaires Mobile recule de 3,9% par rapport à la même période de 2021 à 11 789 millions de dirhams en lien avec l'environnement concurrentiel et réglementaire.

L'ARPU⁽¹⁰⁾ mixte 2022 s'élève à 46,8 dirhams, en retrait de 4,0% sur un an.

Fixe et Internet

	Unité	31/12/2021	31/12/2022	Variation
Lignes Fixe	(000)	1 974	1 931	-2,2%
Accès Haut Débit⁽¹¹⁾	(000)	1 735	1 706	-1,6%

Le parc Fixe perd 2,2% sur un an et s'établit à plus de 1,9 millions de lignes à fin 2022. Le parc Haut Débit compte 1,7 million de clients, tiré par l'expansion de la base clients FTTH qui enregistre une hausse de 44% par rapport à 2021.

Les activités Fixe et Internet génèrent un chiffre d'affaires de 9 564 millions de dirhams, en hausse de 1,0% par rapport à 2021. La croissance de la Data Fixe (+6,7%) tirée principalement par l'activités FTTH (+37%), compense la baisse de la Voix.

2.2.1.3 Activités à l'International

Indicateurs financiers

(IFRS en millions MAD)	T4 2021	T4 2022	Variation	Variation à change constant ⁽¹⁾	2021	2022	Variation	Variation à change constant ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4 236	4 442	4,8%	0,5%	16 912	17 242	2,0%	1,3%
<i>Dont services Mobile</i>	3 928	4 094	4,2%	-0,1%	15 626	15 938	2,0%	1,3%
EBITDA ajusté	1 788	1 840	2,9%	-1,6%	7 355	7 518	2,2%	1,4%
<i>Marge (%)</i>	42,2%	41,4%	-0,8 pt	-0,9 pt	43,5%	43,6%	0,1 pt	0,1 pt
EBITA ajusté	972	914	-6,0%	-10,7%	3 988	4 022	0,9%	-0,2%
<i>Marge (%)</i>	23,0%	20,6%	-2,4 pt	-2,6 pt	23,6%	23,3%	-0,3 pt	-0,3 pt
CAPEX⁽²⁾	1 174	1 272	8,4%	4,4%	2 984	4 388	47,0%	45,7%
<i>Dont fréquences et licences</i>	1	0			123	0		
<i>CAPEX/CA (hors fréquences et licences)</i>	27,7%	28,6%	1,0 pt	1,1 pt	16,9%	25,4%	8,5 pt	8,5 pt
CFFO ajusté	1 158	791	-31,7%	-35,2%	4 932	3 495	-29,1%	-29,9%
Dette Nette	5 983	7 206	20,4%	18,4%	5 983	7 206	20,4%	18,4%
Dette Nette/EBITDA⁽³⁾	0,8x	0,9x			0,7x	0,9x		

Les activités du Groupe à l'International affichent en 2022 un chiffre d'affaires de 17 242 millions de dirhams, en hausse de 2,0% (+1,3% à change constant⁽¹⁾), grâce à la forte croissance de la Data Mobile (+28% à change constant⁽¹⁾). Hors baisse des terminaisons d'appel, les revenus des filiales progressent de 2,3% à change constant⁽¹⁾.

Sur l'année 2022, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté s'établit à 7 518 millions de dirhams, en hausse de 2,2% (+1,4% à change constant⁽¹⁾). Le taux de marge d'EBITDA ajusté s'établit à 43,6%, en amélioration de 0,1 pt grâce à l'amélioration du taux de marge brute.

Durant la même période, le résultat opérationnel (EBITA)⁽⁵⁾ ajusté s'améliore de 0,9% (-0,2% à change constant⁽¹⁾) à 4 022 millions de dirhams.

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO)⁽⁶⁾ ajustés reculent de 29,9% à change constant⁽¹⁾ pour atteindre 3 495 millions de dirhams en raison de la hausse des investissements.

Indicateurs opérationnels

	Unité	31/12/2021	31/12/2022	Variation
Mobile				
Parc⁽⁸⁾	(000)	50 130	52 017	
Mauritanie		2 985	2 638	-11,6%
Burkina Faso		10 457	11 048	5,7%
Gabon		1 656	1 512	-8,7%
Mali		8 163	8 988	10,1%
Côte d'Ivoire		10 489	10 844	3,4%
Bénin		5 132	5 480	6,8%
Togo		2 687	2 763	2,8%
Niger		3 212	2 848	-11,4%
Centrafrique		210	218	3,5%
Tchad		5 138	5 680	10,5%
Fixe				
Parc	(000)	350	357	
Mauritanie		57	46	-18,3%
Burkina Faso		76	76	0,1%
Gabon		32	43	36,9%
Mali		186	192	3,1%
Haut Débit Fixe				
Parc⁽¹¹⁾	(000)	141	157	
Mauritanie		19	18	-6,6%
Burkina Faso		15	16	5,2%
Gabon		28	40	42,8%
Mali		79	84	6,4%

Notes :

(1) Maintien d'un taux de change constant MAD/Ouguiya/ Franc CFA.

(2) Les CAPEX correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisées sur la période.

(3) Le ratio dette nette/EBITDA exclut l'impact de la norme IFRS16 et tient compte de l'annualisation de l'EBITDA.

(4) Maroc Telecom consolide dans ses comptes la société Casanet ainsi que les filiales Moov Africa en Mauritanie, Burkina Faso, Gabon, Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Niger, Centrafrique, et Tchad.

(5) L'EBITA correspond au résultat opérationnel avant les amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, les dépréciations des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises et les autres produits et charges liés aux opérations d'investissements financiers et aux opérations avec les actionnaires (sauf lorsqu'elles sont directement comptabilisées en capitaux propres).

(6) Le CFO comprend les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant impôts, tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et des participations non consolidées. Il comprend aussi les investissements industriels nets, qui correspondent aux sorties nettes de trésorerie liées aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

(7) Emprunts et autres passifs courants et non courants moins trésorerie (et équivalents de trésorerie) y compris le cash bloqué pour emprunts bancaires.

(8) Le parc actif est constitué des clients prépayés, ayant émis ou reçu un appel voix (hors appel en provenance de l'ERPT concerné ou de ses Centres de Relations Clients) ou émis un SMS/MMS ou ayant fait usage des services Data (hors échanges de données techniques avec le réseau de l'ERPT concerné) durant les trois derniers mois, et des clients postpayés non résiliés.

(9) Le parc actif de l'Internet Mobile 3G et 4G+ inclut les détenteurs d'un contrat d'abonnement postpayé (couplé ou non avec une offre voix) et les détenteurs d'une souscription de type prépayé au service Internet ayant effectué au moins une recharge durant les trois derniers mois ou dont le crédit est valide et qui ont utilisé le service durant cette période.

(10) L'ARPU se définit comme le chiffre d'affaires (généré par les appels entrants et sortants et par les services de données) net des promotions, hors roaming et ventes d'équipement, divisé par le parc moyen de la période. Il s'agit ici de l'ARPU mixte des segments prépayé et postpayé.

(11) Le parc Haut Ddébit inclut les accès ADSL, FTTH et les liaisons louées et inclut également le parc CDMA au Mali.

Annexe 1 : Passage des indicateurs financiers ajustés aux indicateurs financiers publiés

L'EBITDA ajusté, l'EBITA ajusté, le Résultat Net ajusté part du Groupe et le CFFO ajusté, sont des mesures à caractère non strictement comptable et doivent être considérés comme des informations complémentaires. Ils illustrent mieux les performances du Groupe en excluant les éléments exceptionnels.

(en millions MAD)	2021			2022		
	Maroc	International	Groupe	Maroc	International	Groupe
EBITDA ajusté	11 234	7 355	18 589	10 974	7 518	18 492
Contrôle fiscal				-28		-28
EBITDA publié	11 234	7 355	18 589	10 946	7 518	18 464
EBITA ajusté	7 599	3 988	11 586	7 446	4 022	11 468
Charges de restructurations		-14	-14		-2	-2
Contrôle fiscal				-28		-28
Décision ANRT				-2 451		-2 451
EBITA publié	7 599	3 974	11 573	4 967	4 020	8 987
Résultat Net ajusté Part du Groupe			6 014			5 820
Charges de restructurations			-6			-1
Contrôle fiscal						-618
Décision ANRT						-2 451
Résultat Net publié Part du Groupe			6 008			2 750
CFFO ajusté	7 179	4 932	12 110	7 798	3 495	11 294
Paiement licence		-172	-172		-54	-54
Charges de restructurations					-2	-2
Contrôle fiscal				-28		-28
Décision ANRT				-2 451		-2 451
CFFO publié	7 179	4 759	11 938	5 320	3 439	8 758

Annexe 2 : Impact de la norme IFRS 16

À fin décembre 2022, les impacts de l'application de la norme IFRS16 sur les principaux indicateurs de Maroc Telecom se présentent comme suit:

(en millions MAD)	2021			2022		
	Maroc	International	Groupe	Maroc	International	Groupe
EBITDA ajusté	253	294	547	259	279	537
EBITA ajusté	11	39	50	14	45	59
Résultat Net ajusté Part du Groupe			-21			-8
CFFO ajusté	253	294	547	259	279	537
Dette Nette	766	694	1 460	765	697	1 462

2.2.2 Comparaison des données 2020 et 2021

2.2.2.1 Résultats consolidés du Groupe

Parc

Le parc du Groupe atteint plus de 74 millions de clients en 2021 et enregistre une progression de 1,8%, tirée notamment par la croissance du parc des filiales.

Chiffre d'affaires

Le Groupe Maroc Telecom réalise un chiffre d'affaires de près de **36** milliards de dirhams, en baisse de **2,7%** (**-2,0%** à change constant). La bonne tenue du chiffre d'affaires des filiales Moov Africa et du Haut Débit Fixe au Maroc compense partiellement le ralentissement des activités Mobile au Maroc, toujours impactées par le contexte concurrentiel et réglementaire.

Résultat opérationnel avant amortissement

À fin décembre 2021, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté du Groupe Maroc Telecom s'établit à **18 589** millions de dirhams, en baisse de **2,7%** (**-2,2%** à change constant). Le taux de marge d'EBITDA ajusté se maintient au niveau élevé de **51,9%**, stable sur l'année.

Sur le seul quatrième trimestre, l'EBITDA ajusté du Groupe affiche une progression de **1,3%** à change constant à **4 760** millions de dirhams grâce à une gestion rigoureuse des coûts.

Résultat opérationnel

À fin 2021, le résultat opérationnel (EBITA) ajusté du Groupe Maroc Telecom s'élève à **11 586** millions de dirhams, en hausse de **0,4%** à change constant, grâce à la baisse des amortissements. Le taux de marge d'EBITA ajusté s'apprécie de **0,8 pt** pour atteindre **32,4%**.

Résultat Net – Part du Groupe

Le Résultat Net part du Groupe est en forte progression (**+11,1%** à change constant).

Le Résultat Net ajusté part du Groupe ressort en hausse de **0,5%** à change constant grâce à la forte progression du résultat net des activités des filiales Moov Africa.

Investissements

Les investissements hors fréquences et licences sont en forte hausse pour accompagner une volonté de renforcement des infrastructures réseaux Fixe et Mobile et représentent **15,3%** du chiffre d'affaires, en ligne avec l'objectif annoncé sur l'année.

Cash-Flow

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés reculent de **22,5%** à change constant, pour atteindre **12 110** millions de dirhams en raison essentiellement de la hausse des investissements.

Au 31 décembre 2021, la dette nette consolidée du Groupe Maroc Telecom représente **0,7** fois l'EBITDA annuel du Groupe.

2.2.2.2 Activités au Maroc

IFRS en millions de MAD	2020	2021
Chiffre d'affaires	20 881	19 906
Mobile	13 351	12 270
<i>Services</i>	13 009	11 684
<i>Equipement</i>	342	586
Fixe	9 517	9 474
<i>Dont Data Fixe*</i>	3 490	3 754
Eliminations et autres revenus	-1 987	-1 837
EBITDA Ajusté	11 950	11 234
<i>Marge (%)</i>	57,2%	56,4%
EBITA ajusté	8 079	7 599
<i>Marge (%)</i>	38,7%	38,2%
CAPEX	1 466	2 630
<i>Dont fréquences et licences</i>	0	0
<i>CAPEX/CA (hors fréquences et licences)</i>	7,0%	13,2%
CFFO ajusté	10 300	7 179
Dettes Nette	11 515	9 350
<i>Dettes Nette / EBITDA</i>	0,9x	0,8x

Les activités du Groupe au Maroc génèrent un chiffre d'affaires en baisse de 4,7% par rapport à 2020, pénalisées principalement par le recul des activités du Mobile. La dynamique de la Data Fixe (+7,6%) compense partiellement la baisse des revenus du Mobile qui continuent de subir les effets des contraintes concurrentielles et réglementaires.

À fin 2021, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté s'élève à 11 234 millions de dirhams, en baisse de 6,0% par rapport à 2020. Le taux de marge d'EBITDA ajusté se maintient au niveau élevé de 56,4%.

Le résultat opérationnel (EBITA) ajusté atteint 7 599 millions de dirhams, en retrait de 5,9%. Il représente un taux de marge ajusté de 38,2%.

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés au Maroc baissent de 30,3% pour s'établir à 7 179 millions de dirhams du fait de la hausse des investissements.

* La Data Fixe regroupe l'Internet, la TV sur ADSL et les services Data aux entreprises

Mobile

	Unité	2020	2021
Mobile			
Parc	(000)	19 498	19 900
Prépayé	(000)	17 181	17 538
Postpayé	(000)	2 317	2 362
Dont Internet 3G/4G+	(000)	11 060	10 633
ARPU	(MAD/mois)	54,3	48,7

À fin 2021, le parc Mobile compte 19,9 millions de clients, en hausse de 2,1% sur un an.

Le chiffre d'affaires Mobile recule de 8,1% par rapport à la même période de 2020, à 12 270 millions de dirhams en raison de la baisse des revenus sortants impactés par les contextes réglementaires et concurrentiels peu favorables et le recul des revenus entrants suite à la baisse des tarifs de terminaison d'appel national intervenue en décembre 2020.

L'ARPU mixte 2021 s'élève à 48,7 dirhams, en retrait de 10,2% sur un an.

Fixe et Internet

	Unité	2020	2021
Fixe			
Lignes Fixe	(000)	2 008	1 974
Accès Haut Débit	(000)	1 738	1 735

Le parc Fixe perd 1,7% et s'établit à près de 2 millions de lignes à fin 2021. Le parc Haut Débit compte 1,7 million d'abonnés, l'expansion du parc FTTH (+47%) compense en grande partie les pertes de clients ADSL.

Les activités Fixe et Internet génèrent un chiffre d'affaires de 9 474 millions de dirhams quasi stable par rapport à 2020. La croissance de la Data Fixe compense la baisse de la Voix.

2.2.2.3 Activités à l'International

Indicateurs financiers

IFRS en millions de MAD	2020	2021
Chiffre d'affaires	16 883	16 912
<i>Dont Services Mobile</i>	15 507	15 626
EBITDA	7 150	7 355
<i>Marge (%)</i>	42,4%	43,5%
EBITA ajusté	3 520	3 988
<i>Marge (%)</i>	20,8%	23,6%
CAPEX	1 982	2 984
<i>Dont fréquences et licences</i>	135	123
<i>CAPEX/CA (hors fréquences et licences)</i>	10,9%	16,9%
CFFO ajusté	5 419	4 932
Dettes nettes	7 517	5 983
<i>Dettes nettes /EBITDA</i>	1,0x	0,7x

Les activités du Groupe à l'International affichent un chiffre d'affaires de 16 912 millions de dirhams, en hausse de 1,5% à change constant, expliquée par la progression continue de la Data Mobile (+18,8% à change constant) et des services Mobile Money (+13,1% à change constant). Hors baisse des terminaisons d'appel, les revenus des filiales progressent de 3,4% à change constant.

Sur l'année 2021, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté s'établit à 7 355 millions de dirhams, en hausse de 2,9% (+4,2% à change constant). Le taux de marge d'EBITDA ajusté s'établit à 43,5%, en croissance de 1,1 pt grâce à l'amélioration du taux de marge brute.

Durant la même période, le résultat opérationnel (EBITA) ajusté s'améliore de 13,3% (+14,8% à change constant) à 3 988 millions de dirhams, en lien avec la hausse de l'EBITDA.

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés des activités à l'International reculent de 7,8% à change constant pour atteindre 4 932 millions de dirhams en raison de la hausse des investissements.

Indicateurs opérationnels

	Unité	2020	2021
Mobile			
Parc	(000)	49 226	50 130
Mauritanie		2 641	2 985
Burkina Faso		9 388	10 457
Gabon		1 632	1 656
Mali		9 684	8 163
Côte d'Ivoire		10 050	10 489
Bénin		4 682	5 132
Togo		3 380	2 687
Niger		3 005	3 212
Centrafrique		189	210
Tchad		4 577	5 138
Fixe			
Parc	(000)	337	350
Mauritanie		57	57
Burkina Faso		75	76
Gabon		25	32
Mali		180	186
Haut Débit Fixe			
Parc	(000)	131	141
Mauritanie		18	19
Burkina Faso		14	15
Gabon		22	28
Mali		77	79

2.3 Passage des comptes sociaux aux comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes sociaux de Maroc Telecom et de ses filiales, arrêtés en application des référentiels comptables nationaux, sur lesquels un certain nombre de retraitements a été appliqué pour respecter les règles de consolidation et les formats de présentation conformément au référentiel international IFRS.

Les principaux retraitements effectués lors du passage des comptes sociaux aux comptes consolidés IFRS portent sur :

- La reconnaissance du chiffre d'affaires relatif au programme de fidélisation à point (fidélio) au moment de la conversion ou de l'expiration des points ;
- La prise en compte des commissions pour vente dans les charges opérationnelles consolidées. Ces coûts sont initialement portés en diminution du chiffre d'affaires dans les comptes sociaux ;
- L'activation des charges de personnel ayant contribué au déploiement des immobilisations ;
- La comptabilisation des cartes SIM en immobilisations incorporelles ;
- Le retraitement des stocks de terminaux vendus et non activés dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'activation ;
- L'élimination, au bilan, des immobilisations en non valeurs et comptabilisation en compte de résultat de la variation de la période ;
- La constatation en résultat de la variation des écarts de conversion passif ;
- La constatation de l'impact de la désactualisation de la provision pour indemnité de départ à la retraite en résultat financier ;
- L'activation des impôts différés sur les différences temporaires issues des comptes sociaux, des retraitements IFRS et des déficits fiscaux reportables ;
- Le reclassement des éléments non courants à caractère d'exploitation en résultat opérationnel et ceux à caractère financier en résultat financier ;
- L'identification des contrats de location au titre du droit d'utilisation et La capitalisation des charges locatives qui répondent aux critères de durée et de valeur requis par IFRS 16 en immobilisation . Ce retraitement engendre la naissance d'une nouvelle dette financière ainsi que des charges d'intérêt lui correspondant et la constatation des amortissements des charges locatives converties en immobilisations ;
- Le reclassement des immobilisations destinées à la vente en actif courant ;
- Le reclassement de la dette d'impôt sur les sociétés à partir des dettes fiscales ;
- Le reclassement en éléments courants des parts à moins d'un an au niveau des prêts, des dettes financières et des provisions ;
- Les autres retraitements de consolidation portent fondamentalement sur l'ensemble des opérations de consolidation (élimination des titres consolidés, des opérations intra-Groupe et des plus ou moins-value internes...).



3. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE MAROC TELECOM

3. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE MAROC TELECOM AU 31 DÉCEMBRE 2020, 2021 ET 2022

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Maroc Telecom sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF (en millions MAD)	Note	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Goodwill	3	9 315	8 976	9 389
Autres immobilisations incorporelles	4	8 120	7 521	7 696
Immobilisations corporelles	5	28 319	27 400	29 283
Droit d'usage de l'actif	34	1 592	1 371	1 387
Titres mis en équivalence	6	0	0	0
Actifs financiers non courants	7	654	784	1 656
Impôts différés actifs	8	580	508	445
Actifs non courants		48 579	46 560	49 857
Stocks	9	271	318	484
Créances d'exploitation et autres	10	11 816	12 699	13 160
Actifs financiers à court terme	11	130	126	103
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 690	2 024	1 872
Actifs disponibles à la vente		54	54	54
Actifs courants		14 960	15 222	15 673
Total actif		63 540	61 782	65 530

PASSIF (en millions MAD)	Note	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Capital		5 275	5 275	5 275
Réserves consolidées		2 023	3 631	5 870
Résultats consolidés de l'exercice		5 423	6 008	2 750
Capitaux propres - part du Groupe	13	12 721	14 914	13 895
Intérêts minoritaires		3 968	3 887	4 107
Capitaux propres		16 688	18 800	18 002
Provisions non courantes	14	521	503	585
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	15	4 748	3 767	4 325
Impôts différés passifs	8	45	50	83
Autres passifs non courants		0	0	0
Passifs non courants		5 314	4 321	4 992
Dettes d'exploitation	16	24 007	23 865	26 228
Passifs d'impôts exigibles		671	787	1 179
Provisions courantes	14	1 247	1 332	1 209
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	15	15 612	12 677	13 920
Passifs courants		41 538	38 661	42 535
Total passif		63 540	61 782	65 530

ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL

(En millions MAD)	Note	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Chiffre d'affaires	17	36 769	35 790	35 731
Achats consommés	18	-5 416	-5 123	-4 940
Charges de personnel	19	-3 005	-2 868	-3 093
Impôts, taxes et redevances	20	-3 344	-3 447	-3 535
Autres produits et charges opérationnels*	21	-8 746	-5 303	-8 031
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions	22	-4 240	-7 477	-7 145
Résultat opérationnel		12 018	11 573	8 987
Autres produits et charges des activités ordinaires**		-1 513	-88	0
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	23	0	0	0
Résultat des activités ordinaires		10 505	11 485	8 987
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		17	27	18
Coût de l'endettement financier brut		-888	-826	-706
Coût de l'endettement financier net		-871	-800	-688
Autres produits et charges financiers		26	-77	-55
Résultat financier	24	-844	-876	-743
Charges d'impôt	25	-3 372	-3 680	-4 604
Résultat net		6 289	6 928	3 639
Ecart de change résultant des activités à l'étranger		134	-378	732
Autres produits et charges du résultat global		-14	34	-14
Résultat net global		6 409	6 584	4 358
Résultat net		6 289	6 928	3 639
Part du groupe		5 423	6 008	2 750
Intérêts minoritaires	26	866	920	889
Résultat net global		6 409	6 584	4 358
Part du groupe		5 511	5 787	3 204
Intérêts minoritaires	26	899	797	1 153
RÉSULTATS PAR ACTION		31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Résultat net - Part du Groupe (en millions MAD)		5 423	6 008	2 750
Nombre d'actions au 31 décembre		879 095 340	879 095 340	879 095 340
Résultat net par action	27	6,17	6,83	3,13
Résultat net dilué par action	27	6,17	6,83	3,13

**Les Autres produits et charges opérationnels de 2022 incluent le montant de la pénalité appliquée par le régulateur marocain (- 2 451 MMAD)

**Le montant figurant en Autres produits et charges des activités ordinaires de 2020 correspond aux dons Covid19 du Groupe.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions MAD)	Note	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Résultat opérationnel		12 018	11 573	8 987
Amortissements et autres retraitements		2 719	7 487	7 142
Marge brute d'autofinancement		14 738	19 060	16 129
Autres éléments de la variation nette du besoin du fonds de roulement		139	-1 847	-300
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant Impôts		14 877	17 213	15 829
Impôts payés		-3 789	-3 659	-3 827
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation (a)	12	11 088	13 554	12 002
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-4 141	-5 289	-7 073
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise		0	5	0
Acquisitions de titres mis en équivalence		0	0	0
Augmentation des actifs financiers		-249	-41	-388
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		14	14	2
Diminution des actifs financiers		144	3	7
Dividendes reçus de participations non consolidées		14	6	1
Flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement (b)		-4 219	-5 303	-7 452
Augmentation de capital		0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	13	-4 870	-3 525	-4 202
Dividendes versés par les filiales à leurs actionnaires minoritaires		-855	-687	-1 089
Opérations sur les capitaux propres		-5 725	-4 212	-5 291
Mise en place d'emprunts et augmentation des autres passifs financiers à long terme		2 307	694	1 621
Remboursement d'emprunts et diminution des autres passifs financiers à long terme		0	0	0
Mise en place d'emprunts et augmentation des autres passifs financiers à court terme		1 167	1 536	2 570
Remboursement d'emprunts et diminution des autres passifs financiers à court terme		-2 687	-6 145	-2 743
Variations des comptes courants débiteurs/créditeurs financiers		0	0	0
Intérêts nets payés		-626	-695	-786
Autres éléments cash liés aux activités de financement		-35	-47	-76
Opérations sur les emprunts et autres passifs financiers		125	-4 657	586
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (d)	12	-5 600	-8 869	-4 705
Effet de change & Autres éléments non cash (g)		-62	-47	1
Total des flux de trésorerie (a)+(b)+(d)+(g)	12	1 207	-666	-153
Trésorerie et équivalent de trésorerie début de période		1 483	2 690	2 024
Trésorerie et équivalent de trésorerie fin de période	12	2 690	2 024	1 872

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions MAD)	Note	Capital	Réserves et résultats consolidés	Autres éléments du résultat global	Total part groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
Situation au 01.01.2020		5 275	7 222	-428	12 069	3 934	16 003
Résultat net global			5 423	88	5 511	899	6 409
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables en résultat			0	100	100	34	134
Ecart de conversion				100	100	34	134
Ecart de réévaluation				0	0	0	0
Ecart de réévaluation des instruments de couverture				0	0	0	0
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres				0	0	0	0
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat				-12	-12	-2	-14
Ecart actuariels				-1	-1	-2	-3
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres				-11	-11	0	-11
Augmentation de capital				0	0	0	0
Réduction de capital				0	0	0	0
Rémunérations payées en actions				0	0	0	0
Variation des parts d'intérêt sans prise/perte de contrôle				0	0	0	0
Variation des parts d'intérêt avec prise/perte de contrôle			0		0		0
Distribution des dividendes			-4 870		-4 870	-865	-5 735
Opérations sur actions propres			0		0	0	0
Autres mouvements			11		11	0	11
Situation au 31 décembre 2020		5 275	7 786	-340	12 721	3 968	16 688
Résultat net global			6 008	-221	5 787	797	6 584
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables en résultat			0	-263	-263	-115	-378
Ecart de conversion				-263	-263	-115	-378
Ecart de réévaluation				0	0	0	0
Ecart de réévaluation des instruments de couverture				0	0	0	0
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres				0	0	0	0
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat				42	42	-8	34
Ecart actuariels				-11	-11	-8	-19
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres				53	53	0	53
Augmentation de capital				0	0	0	0
Réduction de capital				0	0	0	0
Rémunérations payées en actions				0	0	0	0
Variation des parts d'intérêt sans prise/perte de contrôle				0	0	0	0
Variation des parts d'intérêt avec prise/perte de contrôle			0		0		0
Distribution des dividendes			-3 525		-3 525	-878	-4 403
Opérations sur actions propres			-4	0	-4	0	-4
Autres mouvements			-65	0	-65	0	-65
Situation au 31 décembre 2021		5 275	10 199	-561	14 914	3 886,8	18 800
Résultat net global			2 750	454	3 204	1 153	4 358
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables en résultat				464	464	268	732
Ecart de conversion				464	464	268	732
Ecart de réévaluation				0	0	0	0
Ecart de réévaluation des instruments de couverture				0	0	0	0
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres				0	0	0	0
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat				-10	-10	-4	-14
Ecart actuariels				-10	-10	-4	-14
Ecart de réévaluation des instruments de capitaux propres				0	0	0	0
Augmentation de capital				0	0	0	0
Réduction de capital				0	0	0	0
Rémunérations payées en actions				0	0	0	0
Variation des parts d'intérêt sans prise/perte de contrôle				0	0	0	0
Variation des parts d'intérêt avec prise/perte de contrôle			0		0		0
Distribution des dividendes			-4 202		-4 202	-933	-5 134
Opérations sur actions propres			-22		-22		-22
Autres mouvements					0	-1	-1
Situation au 31 décembre 2022		5 275	8 727	-	107	4 107	18 002

Au 31 décembre 2022, le capital social de Maroc Telecom est composé de 879 095 340 actions ordinaires, réparties comme suit :

- Etisalat : 53% ;
- Royaume du Maroc : 22% ;
- Autres : 25%.

Les réserves sont essentiellement constituées du cumul des résultats des exercices antérieurs non distribués, dont 3 073 millions de dirhams de réserves non distribuables au 31 décembre 2022.

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base des comptes annuels au 31 décembre 2022, à l'exception de CMC dont les comptes sont clôturés le 31 mars 2022.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Directoire le 25 janvier 2023.

1. CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2022 ET DES COMPTES DES EXERCICES 2021 ET 2020

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'adoption des normes internationales, les états financiers consolidés du Groupe Maroc Telecom au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2022 reprennent les éléments 2021 et 2020.

2. CONFORMITÉ AUX NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe Maroc Telecom SA ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union Européenne) et obligatoires au 31 décembre 2022 et qui ne présentent, dans les états financiers publiés, aucune différence avec les normes comptables éditées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

2.1 Normes et interprétations appliquées par Maroc Telecom pour l'exercice 2022

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements édités par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1^{er} janvier 2022, a été appliqué.

2.1.1 Incidence de l'application des normes et interprétations adoptées en 2022

Le Groupe estime que les textes d'amélioration adoptés en 2022 n'ont pas eu d'incidence matérielle sur ses comptes consolidés.

2.2 Normes et interprétations appliquées par Maroc Telecom pour l'exercice 2023

Le 25 juin 2020, l'IASB a publié des amendements à IFRS 17 Contrats d'assurance visant à aider les entreprises à appliquer la norme et leur permettre d'expliquer plus facilement leur performance financière. La date d'entrée en vigueur de ces amendements est le 1^{er} janvier 2023.

Le Groupe estime que les textes d'amélioration de 2023 n'ont pas eu d'incidence matérielle sur ses comptes consolidés.

3. PRÉSENTATION ET PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux dispositions prévues par les normes IFRS.

Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-dessous. Les états financiers consolidés sont présentés en Dirham et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche sauf indication contraire. Ils intègrent les comptes du Groupe Maroc Telecom et de ses filiales après élimination des transactions intra-Groupe.

3.1 Etat du résultat global

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de présenter son état de résultat global dans un format qui ventile les charges et les produits par nature.

3.1.1 Résultat opérationnel et résultat des activités ordinaires

Le résultat opérationnel, dénommé résultat d'exploitation dans les documents précédemment émis par le Groupe Maroc Telecom, comprend le chiffre d'affaires, les achats consommés, les charges de personnel, les impôts et taxes, les autres produits et charges opérationnels ainsi que les dotations aux amortissements et les dépréciations et dotations nettes aux provisions.

Le résultat des activités ordinaires intègre le résultat opérationnel, les autres produits des activités ordinaires, les autres charges des activités ordinaires (comprenant les dépréciations d'écarts d'acquisition et autres actifs incorporels), ainsi que la quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence.

3.1.2 Coût de financement et autres charges et produits financiers

Le coût de financement net comprend :

- Le coût de financement brut qui inclut les charges d'intérêts sur les emprunts calculés au taux d'intérêt effectif ;
- Les produits financiers perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers intègrent essentiellement les résultats de change (autres que ceux relatifs aux opérations d'exploitation classés dans le résultat opérationnel), les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les résultats issus des activités ou sociétés consolidées non classés en résultat des activités cédées ou en cours de cession.

3.2 Etat de la situation financière

Les actifs et passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement inférieur à 12 mois, sont classés en actifs ou passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants sauf pour les créances et dettes d'exploitation.

3.3 Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de présenter son tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte. Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité correspond aux variations des postes de bilan des créances d'exploitation, des stocks et des dettes d'exploitation.

3.4 Recours à des estimations et jugements

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que le Groupe Maroc Telecom procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultats du Groupe.

Les principales estimations et hypothèses utilisées concernent l'évaluation des postes suivants :

- Provisions : estimation du risque, effectuée au cas par cas, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque (cf. note 14) ;
- Dépréciation des créances clients et des stocks : estimation du risque de non recouvrement pour les créances clients et risque d'utilité pour les stocks ;
- Avantages du personnel : hypothèses mises à jour annuellement, telles que la probabilité du maintien du personnel jusqu'au départ en retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future, le taux d'actualisation et le taux d'inflation (cf. note 14) ;
- Reconnaissance du chiffre d'affaires : estimation des avantages consentis dans le cadre de programmes de fidélisation des clients venant en déduction de certains revenus et des produits constatés d'avance relatifs aux distributeurs (cf. note 17) ;
- Goodwill (allocation) : méthodes de valorisation retenues dans le cadre de l'identification des actifs incorporels lors des regroupements d'entreprises (cf. note 3) ;

- Goodwill et immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie : dans le cadre du test de dépréciation des goodwill afférents aux UGT, les hypothèses retenues pour déterminer les flux de trésorerie et les taux d'actualisation sont mis à jour annuellement ;
- Impôts différés : estimations mises à jour annuellement pour la reconnaissance des impôts différés actifs telles que les résultats fiscaux futurs du Groupe ou les variations probables des différences temporelles actives et passives (cf. note 8) ;
- IFRS 16 : le taux d'actualisation est estimé en intégrant les paramètres risque, conjoncture et spécificités du pays.

3.5 Méthodes de consolidation

Le nom générique Maroc Telecom est utilisé pour désigner l'ensemble du Groupe constitué par la société mère ITISSALAT AL-MAGHRIB SA et toutes ses filiales.

La liste des principales filiales du Groupe est présentée dans la note 2 « Périmètre de consolidation » au 31 décembre 2020, 2021 et 2022.

Le périmètre de consolidation de Maroc Telecom est composé des sociétés contrôlées exclusivement. Ainsi, la seule méthode de consolidation appliquée par le Groupe est la méthode d'Intégration Globale.

Cette méthode de consolidation, exposée ci-dessous, a été appliquée d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Maroc Telecom exerce le contrôle, c'est-à-dire dans lesquelles il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le modèle de contrôle, introduit par la norme IFRS 10 en remplacement de la norme IAS 27 révisée -Etats financiers consolidés et individuels et de l'interprétation SIC 12 - Entités ad hoc, est fondé sur les trois critères suivants à remplir simultanément afin de conclure à l'exercice du contrôle par la société mère :

- la société mère détient le pouvoir sur la filiale lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités ayant une incidence importante sur les rendements de la filiale. Le pouvoir peut être issu de droits de vote existants et/ou potentiels et/ou d'accords contractuels. Les droits de vote doivent être substantiels, i.e. leur exercice doit pouvoir être mis en œuvre à tout moment, sans limitation et plus particulièrement lors des prises de décision portant sur les activités significatives. L'appréciation de la détention du pouvoir dépend de la nature des activités pertinentes de la filiale, du processus de décision en son sein et de la répartition des droits des autres actionnaires de la filiale;
- la société mère est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale qui peuvent varier selon la performance de celle-ci. La notion de rendement est définie largement et inclut les dividendes et autres formes d'avantages économiques distribués, la valorisation de l'investissement, les économies de coûts, les synergies, etc.;
- la société mère a la capacité d'exercer son pouvoir afin d'influer sur les rendements. Un pouvoir qui ne conduirait pas à cette influence ne pourrait pas être qualifié de contrôle.

Les états financiers consolidés d'un Groupe sont présentés comme ceux d'une entité économique unique ayant deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de Maroc Telecom SA), et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle d'autre part (actionnaires minoritaires des filiales). Une participation ne donnant pas le contrôle est définie comme la part d'intérêt dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à une société mère (ci-après « intérêts minoritaires »). En conséquence, les variations de parts d'intérêt d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

3.6 Regroupement d'entreprises

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2009

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe acquiert un contrôle exclusif :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle,
- les intérêts minoritaires sont évalués soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Le choix d'évaluation diffère selon le contexte de l'acquisition.

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué comme étant la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise,

Et

- le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter le goodwill à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, résultant ainsi en la constatation d'un écart d'acquisition dit «complet». Le prix d'acquisition et son affectation doivent être finalisés dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Si le goodwill est négatif, il est constaté en profit directement au compte de résultat. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son montant d'origine, diminué le cas échéant du cumul des pertes de valeur enregistrées.

En outre, les principes suivants s'appliquent aux regroupements d'entreprises :

- à compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté, dans la mesure du possible, à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises,
- tout ajustement éventuel du prix d'acquisition est comptabilisé à sa juste valeur dès la date d'acquisition, et tout ajustement ultérieur, survenant au-delà du délai d'affectation du prix d'acquisition, est comptabilisé en résultat,
- les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charges de la période,
- en cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, Maroc Telecom comptabilise la différence entre le prix d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Maroc Telecom.

Les goodwill ne sont pas amortis.

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2009

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, le Groupe Maroc Telecom a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004. IFRS 3, dans sa version publiée par l'IASB en mars 2004, retenait déjà la méthode de l'acquisition. Ses dispositions différaient cependant de celles de la norme révisée sur les principaux points suivants :

- les intérêts minoritaires étaient évalués sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise et l'option d'évaluation à la juste valeur n'existait pas,
- les ajustements éventuels du prix d'acquisition étaient comptabilisés dans le coût d'acquisition uniquement si leur occurrence était probable et que les montants pouvaient être évalués de façon fiable,
- les coûts directement liés à l'acquisition étaient comptabilisés dans le coût du regroupement,
- en cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, le Groupe Maroc Telecom comptabilisait la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis en goodwill.

3.7 Méthodes de conversion des transactions en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie de fonctionnement aux taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

3.8 Méthodes de conversion des comptes des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le Goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en Dirham en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges sont convertis en Dirham en utilisant des cours de change moyens de la période.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en écart de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

3.9 Actifs

3.9.1 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle de coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles qui sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Un amortissement est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie. Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Les durées d'utilité estimées sont comprises entre 2 et 5 ans.

Par ailleurs, la norme IAS 38 ne permet pas de reconnaître les marques, bases d'abonnés et parts de marché générées en interne en tant qu'immobilisations incorporelles.

Les licences d'exploitation des réseaux de télécommunications sont comptabilisées à leur coût historique et sont amorties en mode linéaire à compter de la date effective de démarrage du service jusqu'à échéance de la licence.

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1^{er} janvier 2004 certaines immobilisations incorporelles à leur juste valeur à cette date.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

3.9.2 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées lorsque la faisabilité du projet peut être raisonnablement considérée comme assurée.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés : l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

3.9.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. En application de la norme IAS 23, les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont considérés comme un élément du coût de cet actif. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus. Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

Le patrimoine foncier composé des postes « terrains » et « constructions » a pour origine, en partie, l'apport en nature consenti en 1998 par l'Etat dans le cadre de la scission de l'ONPT à Maroc Telecom lors de sa constitution.

A l'occasion de ce transfert d'actifs, les titres fonciers n'ont pas pu faire l'objet d'une immatriculation auprès de la conservation foncière.

Le taux d'avancement des régularisations est de 98,24% à fin décembre 2022 et l'éventualité des risques financiers (contestation de la propriété) subsiste mais demeure aujourd'hui faible dans un contexte où l'Etat marocain a garanti à Maroc Telecom la jouissance du patrimoine foncier transféré à cette date et compte tenu de l'absence d'incidents constatés sur les régularisations opérées à ce jour.

Les immobilisations transférées par l'État lors de la création de Maroc Telecom le 26 février 1998 en tant qu'exploitant public, ont été inscrites pour une valeur nette figurant dans le bilan d'ouverture approuvé par :

- la loi 24-96 relative à La Poste et aux technologies de l'information,
- l'arrêté, conjoint du Ministre des Télécommunications et du Ministre des Finances, du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, n° 341-98 portant approbation de l'inventaire des biens transférés au Groupe Maroc Telecom.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Les principales durées d'utilisation sont revues à chaque clôture et sont les suivantes :

Constructions et bâtiments	20 ans
Génie civil	15 ans
Equipements de réseau :	
Transmission (Mobile) :	10 ans

Commutation :	8 ans
Transmission (Fixe) :	10 ans
Agencements et mobiliers :	10 ans pour les divers aménagements 20 ans pour l'aménagement des constructions
Matériels informatiques :	5 ans
Matériels de bureau :	10 ans
Matériels de transport :	5 ans

Les immobilisations non mises en service sont maintenues dans le poste immobilisations en cours.

Les dotations aux amortissements des actifs acquis dans le cadre de ces contrats sont comprises dans les dotations aux amortissements.

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1^{er} janvier 2004 certaines immobilisations corporelles à leur juste valeur à cette date.

Le Groupe comptabilise, dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

3.9.4 Dépréciation des actifs immobilisés

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupe d'actifs. Dans ce cas, comme pour les écarts d'acquisition, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie. Maroc Telecom a retenu comme unités génératrices de trésorerie ses unités d'affaires (BU) Fixe et Mobile.

3.9.5 Traitement des actifs au titre des contrats de location

Le Groupe Maroc Telecom a adopté à partir du 1^{er} Janvier 2019 la norme IFRS16. L'application de cette norme supprime la distinction entre location simple et location financière d'IAS 17, et requiert la comptabilisation de presque tous les contrats de location au bilan en faisant apparaître un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat en contrepartie d'une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers.

3.9.5.1 Définition du droit d'utilisation

Le droit d'utilisation né d'IFRS16 chez Maroc Telecom provient de ses contrats de location. Sous IFRS 16, « *un contrat est, ou contient, une location si le contrat confère au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie* ». Cette définition fournie par le texte de norme met l'accent sur deux points principaux : L'identification de l'actif et le contrôle de son utilisation par le preneur.

Suite à l'analyse des contrats de location des différentes filiales et régions, le Groupe a défini 4 grandes catégories de droit d'utilisation :

- Terrains ;
- Constructions ;
- Installations techniques ;
- Matériel de transport.

Les coûts d'acquisition ne sont pas immobilisés conformément aux dispositions transitoires prévues au paragraphe C10d.

3.9.5.2 Exemptions

En se basant sur les critères fournis, le Groupe MT a inclus dans le périmètre d'application de la norme tous les contrats éligibles sauf :

- Les contrats relatifs à des actifs incorporels (licences et logiciels) ;
- Les contrats de location pour lesquels le Groupe est bailleur ;
- Les contrats répondant à l'exemption de faible valeur (valeur à neuf de l'actif inférieure à l'équivalent de 5000\$) ou l'exemption de courte durée (durée résiduelle à la date de transition est inférieure à 12 mois). Ces exemptions ont été prévues par la norme, et retenues par le Groupe.

3.9.5.3 Séparation des composantes d'un contrat

La norme IFRS 16 prévoit une clause sur la séparation des composantes d'un contrat : « Lorsqu'un contrat est ou contient un contrat de location, l'entité doit comptabiliser chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat, sauf si elle applique la mesure de simplification prévue au paragraphe 15. »

Le Groupe Maroc Telecom a opté pour l'option de simplification en comptabilisant les composantes locatives et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante de nature locative. Comme mentionné au paragraphe 15 le choix est exercé par catégorie d'actifs sous-jacents et ne s'applique pas aux dérivés incorporés qui satisfont aux conditions définies au paragraphe 4.3.3 d'IFRS 9 Instruments financiers.

3.9.5.4 Détermination de la durée

Afin de chiffrer les impacts IFRS16 d'un contrat, le Groupe Maroc Telecom doit déterminer sa durée exécutoire. La durée exécutoire, telle que définie par la norme IFRS16 au paragraphe 18, comprend la durée pendant laquelle le contrat est non résiliable augmentée de :

- la fraction de la durée contractuelle où l'entité a une option de résiliation qu'elle a une certitude raisonnable de ne pas exercer ;
- la durée pour laquelle l'entité dispose d'une option de prolongation qu'elle a une certitude raisonnable d'exercer.

La certitude raisonnable est une zone de jugement du Groupe. Ce dernier exerce ses options en fonction des faits et circonstances et de manière à préserver ses intérêts économiques et compétitifs.

Comme l'a souligné l'IFRS IC dans sa décision sur la définition économique de la durée exécutoire ainsi que la CNCC « compagnie nationale des commissaires aux comptes » et l'ANC « l'autorité des normes comptables » à travers leurs travaux d'analyse, la durée exécutoire ne se limite pas aux termes contractuels. En réalité elle est liée à l'avantage économique que tire le preneur du bien et aux pénalités significatives qui peuvent s'appliquer en cas de rupture du contrat avant que la durée économique n'arrive à son échéance. En définitive, la durée exécutoire peut être modifiée indépendamment des termes contractuels lorsque la réalité du contexte économique est plus parlante.

Des travaux de documentation ont été menés afin d'identifier et de mesurer les impacts des décisions rendus sur les comptes consolidés. Les résultats des analyses effectuées confirment que le modèle actuel du Groupe pour l'évaluation des durées exécutoires des contrats ne fait pas état de divergences significatives avec les nouvelles dispositions de l'IFRS IC.

3.9.5.5 Détermination du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est aussi un paramètre fondamental pour mesurer les impacts IFRS16 avec précision. En effet, cet élément est une condition imposée par la norme qui stipule : « À la date de début [d'un contrat de location], le preneur doit évaluer l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La valeur actualisée des paiements de loyers doit être calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer facilement ce taux. Sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal. »

Le Groupe a opté pour le taux d'emprunt marginal : taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire. Il est déterminé par référence au risque devise, au risque pays, au risque entité et à la maturité. De ce fait, chaque entité et chaque maturité dispose d'un taux d'actualisation différent.

Afin d'en assurer la fiabilité, le Groupe préconise une approche de consultation directe périodique de ses partenaires bancaires afin de mettre à jour les taux d'endettement du Groupe par maturité et par filiale annuellement.

3.9.5.6 Evaluations

Lors de l'adoption de la norme IFRS16, le Groupe est amené à procéder à deux évaluations. Une première évaluation à la date d'effet du contrat dite évaluation initiale et une seconde évaluation après la date de prise d'effet du contrat dite évaluation ultérieure.

3.9.5.6.1 Evaluation initiale

L'évaluation initiale du passif revient à déterminer la valeur actualisée du montant des loyers payés non encore versés en utilisant le taux d'actualisation.

A la date d'effet, le Groupe évalue aussi le coût de l'actif sur la base de :

- L'évaluation initiale du passif locatif
- Le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date (déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus).

3.9.5.6.2 Evaluation ultérieure

Après la date de prise d'effet du contrat, la norme prévoit trois modèles pour l'évaluation ultérieure : Le modèle du coût, le modèle de la juste valeur et le modèle de la réévaluation.

Le Groupe Maroc Telecom a choisi l'application du modèle du coût afin de maintenir l'homogénéité avec les modèles privilégiés pour les autres normes. Selon les termes de ce modèle, l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation est évalué au coût diminué du montant cumulé des amortissements et du montant cumulé des pertes de valeur et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations du passif locatif.

Le Groupe doit amortir l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation selon les dispositions relatives à l'amortissement énoncées dans IAS 16 Immobilisations corporelles. La durée d'amortissement correspondant à la période entre la date de prise d'effet du contrat et la date au plus tôt entre le terme de la durée d'utilité de cet actif, ou le terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. Toutefois, si la durée d'amortissement est supérieure à celle du contrat, la durée d'amortissement retenue est celle du contrat.

La détermination de la dépréciation du droit d'utilisation aux termes du modèle du coût se fait selon les dispositions de la norme IAS 36 Dépréciation d'actifs.

3.9.5.7 Modification des contrats

Dans le cas d'une modification de contrat de location, à la date d'entrée en vigueur de la modification, le Groupe Maroc Telecom :

- a) répartit la contrepartie prévue au contrat modifié selon les termes de la norme (paragraphes 13 à 16) ;
- b) détermine la durée du contrat de location modifié selon les termes de la norme (paragraphes 18 et 19) ;
- c) réévalue le passif locatif sur la base des loyers révisés actualisés au moyen taux d'emprunt marginal à la date d'entrée en vigueur de la modification.

Le paragraphe 44 de la norme stipule que le changement du périmètre d'un contrat de location et de la contrepartie prévue au contrat de location ne constituent pas une modification de contrat. Ces deux conditions réunies nécessitent la création d'un contrat distinct.

3.9.5.8 Présentation

Les éléments de la norme IFRS16 doivent figurer au niveau des états principaux du Groupe. La norme évoque deux manières de faire : La première consiste à faire ressortir les lignes des impacts par catégorie d'actif et la seconde propose de créer une rubrique à part consacrée aux éléments IFRS 16. Le Groupe Maroc Telecom a opté pour la seconde présentation. Au bilan du côté de l'actif, le droit d'utilisation et son amortissement constituent une catégorie d'immobilisations à part entière. Du côté du passif, l'obligation locative figure parmi les dettes financières du Groupe mais une ligne distincte lui est dédiée en annexe.

3.9.5.9 Contrats hors scope

Les contrats hors champ d'application de la norme IFRS16 sont comptabilisés en tant que charge locative et figurent sur l'état du résultat Groupe.

3.9.5.10 Application à un portefeuille

Le texte de norme permet de regrouper des contrats à caractères similaires dans un portefeuille et procéder à l'application des mesures par portefeuille si elle peut raisonnablement s'attendre à ce que les effets sur les états financiers de l'application de la norme au portefeuille ne diffèrent pas de manière significative des effets que produirait l'application à chacun des contrats de location.

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de maintenir un traitement par contrat individuel et de ne pas opter pour le traitement par portefeuille.

3.9.5.11 Regroupement de contrats

Selon le texte de norme Annexe B paragraphe B2, un Groupe de contrats est considéré comme un seul contrat lorsque :

« a) les contrats sont négociés comme un ensemble et visent un objectif commercial global qui ne pourrait être compris si les contrats n'étaient pas considérés collectivement ;

b) le montant de la contrepartie à payer en vertu de l'un des contrats dépend du prix ou de l'exécution de l'autre contrat ; ou

c) les droits d'utilisation des actifs sous-jacents conférés par les contrats (ou certains des droits d'utilisation des actifs sous-jacents conférés par chacun des contrats) constituent une seule composante locative selon la description du paragraphe B32 ».

Si l'une des conditions précitées est remplie, le Groupe doit regrouper les contrats conclus en même temps ou presque en même temps avec la même partie (ou avec des parties liées à celle-ci) et les comptabiliser comme un seul contrat.

3.9.5.12 Impôts différés

La norme n'étant pas claire sur la nécessité de comptabiliser ou non un impôt différé lors de la comptabilisation initiale d'un droit d'utilisation et d'une dette de location lors de la mise en place d'IFRS 16, le Groupe Maroc Telecom ne constate pas d'impôt différé sur les contrats soumis à IFRS 16 au moment de la comptabilisation.

3.9.6 Actifs financiers

Le Groupe a appliqué les dispositions d'IFRS 9 aux instruments financiers qui n'ont pas été décomptabilisés à la date d'application initiale, soit le 1^{er} janvier 2017. Tous les actifs financiers comptabilisés entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 ont été évalués au coût amorti ou à la juste valeur sur la base des deux critères cités précédemment, ci-après les catégories d'actifs financiers identifiées par Maroc Telecom :

- Les actifs financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance ainsi que les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon IFRS 9 car ils sont détenus dans un modèle d'affaires pour collecter les flux de trésorerie contractuels. Ces flux de trésorerie consistent uniquement en paiement de capital et d'intérêts sur le principal restant dû.
- Les titres de participation classés comme disponibles à la vente ont été irrévocablement classés en tant que juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- Les placements en actions propres détenus à des fins de transaction continuent d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.
- Les actifs financiers détenus à des fins de transaction continuent à être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sous l'IFRS 9, car ces placements sont gérés comme un portefeuille de négociation et le règlement est fondé sur les variations de la juste valeur des titres sous-jacents et intérêt.

Ainsi aucun changement de classification des instruments financiers actifs du Groupe n'a été identifié en application de la norme IFRS 9, qui n'a généré aucun impact significatif sur les comptes.

3.9.7 Stocks

Les stocks sont composés de :

- marchandises qui correspondent aux stocks destinés à la vente aux clients lors de l'ouverture de leur ligne et se composent des terminaux Fixe, Mobile Internet ou Multimédia et de leurs accessoires à l'exception des cartes SIM. Ces stocks sont valorisés selon la méthode du CUMP ;
- les terminaux livrés aux distributeurs et non activés à la date de la clôture sont comptabilisés en stocks tandis que les terminaux non activés dans un délai de neuf mois à compter de la date de livraison sont constatés simultanément au niveau du chiffre d'affaires et des coûts .
- matières et fournitures correspondants à des éléments non dédiés au réseau. Ces stocks sont valorisés à leur coût moyen d'acquisition.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Une dépréciation est constatée en fonction des perspectives d'écoulement et d'état du stock (que ce soit pour le Mobile, Fixe, Internet ou les actifs techniques).

3.9.8 Créances d'exploitation et autres

Elles comprennent les créances clients et autres débiteurs et sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Les créances clients correspondent aux créances privées et aux créances publiques :

- Créances privées : il s'agit de créances détenues sur les particuliers, distributeurs, entreprises et opérateurs nationaux et internationaux ;
- Créances publiques : il s'agit de créances détenues sur les collectivités locales et l'Etat ;

Concernant la dépréciation des créances clients, la norme IFRS9 renvoie aux modalités détaillées au niveau de la norme IAS39. Cette dernière stipule que : « À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'entité doit apprécier s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers évalués au coût amorti. Si une telle indication existe, l'entité doit appliquer le paragraphe 63 afin de déterminer le montant de toute perte de valeur. »

La norme liste différents événements considérés comme des indications objectives de dépréciation. Le Groupe se base sur certaines de ces indications comme les défauts de paiement ou autre pour évaluer la nécessité et le rythme du provisionnement. Maroc Telecom adopte une approche fondée sur des méthodes statistiques pour déterminer les pertes de valeur dans un groupe d'actifs financiers conformément au paragraphe AG92 d'IAS39.

3.9.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les fonds de caisse, les dépôts à vue, les disponibilités en comptes courants ainsi que les placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

3.10 Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Un actif non courant, ou un Groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente, sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amortis.

Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque Maroc Telecom a cédé l'activité. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de cession sont ventilés au sein des lignes présentant les flux de trésorerie générés par l'activité, les investissements et le financement.

3.10.1 Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes d'exploitation et les comptes bancaires créditeurs.

3.10.2 Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu net des coûts liés à l'emprunt. La ventilation des emprunts entre le passif courant / non courant est basée sur les échéanciers contractuels.

3.11 Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe a une obligation légale, réglementaire, contractuelle résultant d'évènements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à l'exécuter, soit l'a rendu publique. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Les engagements de retraite sont estimés chez les filiales en tenant compte des hypothèses actuarielles. Le Groupe applique la méthode des unités de crédit projetées pour comptabiliser au passif du bilan la valeur de l'obligation au titre du régime à prestations définies.

3.12 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existantes à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf dans le cadre de la comptabilisation initiale d'un goodwill pour lequel il existe une différence temporelle ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt exigible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

3.13 Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et autres crédateurs. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.14 Rémunérations payées en actions

Conformément à la norme IFRS 2, les rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres sont comptabilisées comme des charges de personnel à hauteur de la valeur des instruments attribués. Un modèle binomial est utilisé pour estimer la valeur des instruments attribués. Toutefois, selon que les instruments soient dénoués par émission d'actions Maroc Telecom ou par remise de numéraire, le mode d'évaluation de la charge est différent :

- si le dénouement de l'instrument est réalisé par émission d'actions Maroc Telecom, alors la valeur des instruments attribués est estimée et figée à la date de l'attribution, puis étalée sur la durée d'acquisition des droits, en fonction des caractéristiques des instruments. En outre, la charge est comptabilisée par contrepartie des capitaux propres.
- si le dénouement de l'instrument est réalisé par remise de numéraire, alors la valeur des instruments attribués est estimée et figée à la date de l'attribution dans un premier temps, puis ré-estimée à chaque clôture et la charge ajustée en conséquence au prorata des droits acquis à la clôture considérée. La charge est étalée sur la durée d'acquisition en fonction des caractéristiques des instruments. En outre, la charge est comptabilisée par contrepartie des provisions non courantes.

En application des dispositions transitoires de la norme IFRS 1 au titre de la norme IFRS 2, le Groupe Maroc Telecom a opté pour l'application rétrospective de la norme IFRS 2 à compter du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004.

En 2020, 2021 et 2022 aucune rémunération payée en actions n'est constatée.

3.15 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe Maroc Telecom est constitué principalement de la vente de services de télécommunications des activités Mobile, Fixe et Internet ainsi que la vente d'équipements :

- La vente de services des activités Mobile, Fixe et Internet est constituée de :
 - ✓ Produits des abonnements des offres classiques ainsi que les montants des forfaits postpayés ;
 - ✓ Produits des communications nationales et internationales sortantes (en hors forfaits), au fur et à mesure de leurs consommations ;
 - ✓ Produits des communications nationales et internationales entrantes ;
 - ✓ Revenus générés par les offres Internet ADSL, Fibre Optique et Internet Mobile ;
 - ✓ Revenus générés par les clients Mobile non-résidents au Maroc utilisant les réseaux Maroc Télécom (Roamers) ;
 - ✓ Produits générés par la transmission de données fournie au marché professionnel et aux fournisseurs d'accès à Internet ainsi qu'aux autres opérateurs télécoms ;
 - ✓ Produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés et électroniques qui sont pris en compte lors de leur parution ;
 - ✓ Revenus générés par les Services à Valeurs Ajoutés (SVA).
- La vente d'équipements regroupe toutes les ventes d'équipements (terminaux mobiles, équipements haut débit, objets connectés et accessoires).

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont reconnus en chiffre d'affaires lorsque l'obligation de prestation est remplie immédiatement ou progressivement. Les produits relatifs aux communications (entrantes et sortantes) sont reconnus lorsque la prestation est rendue. S'agissant des services prépayés, le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure des consommations. Le revenu des équipements est reconnu en chiffre d'affaires à l'activation de la ligne.

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont comptabilisés si les conditions ci-dessous sont réunies :

- Les parties au contrat ont approuvé celui-ci (par écrit, verbalement ou selon d'autres pratiques commerciales habituelles) et se sont engagées à remplir leurs obligations respectives ;
- L'entreprise peut identifier les droits de chaque partie en ce qui concerne les biens ou les services à fournir ;
- L'entreprise peut identifier les conditions de paiement prévues pour les biens ou les services à fournir ;
- Le contrat a une substance commerciale (modification éventuelle du calendrier ou du montant des flux de trésorerie futurs de l'entité ou du risque qui leur est associé) ;
- Il est probable que l'entité recouvrera la contrepartie à laquelle elle a droit en échange des biens ou des services qu'elle fournira au client.

Les produits des abonnements téléphoniques sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée de la prestation correspondante.

Les revenus des Services à Valeur Ajoutée (SVA) sont comptabilisés comme suit :

- Les ventes des services développés par Maroc Telecom sont comptabilisées en brut ;
- Les ventes de services aux clients gérés par Maroc Telecom pour le compte des fournisseurs de contenu (principalement les numéros spéciaux), sont comptabilisées systématiquement nettes des charges afférentes ;
- Lorsque la vente est réalisée par un distributeur tiers qui s'approvisionne auprès du Groupe et bénéficie d'une remise par rapport au prix de vente public, à ce titre, le chiffre d'affaires est comptabilisé en brut et les commissions accordées sont constatées dans les charges opérationnelles.

Les critères conduisant à conclure que Maroc Telecom agisse en tant que « Principal » ou en tant que « Agent » sont analysés suivant les indicateurs prévus par le paragraphe B37 de la norme IFRS 15 « Entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire ».

Les avantages accordés par Maroc Telecom et ses filiales à leurs clients dans le cadre de programmes de fidélisation sous forme de gratuités ou de réductions, sont comptabilisés conformément à IFRS 15 et font l'objet d'un différé de comptabilisation en chiffre d'affaires jusqu'à ce que les points acquis soient utilisés ou purgés.

Lorsque la vente combine équipements et services (forfait), l'allocation du prix total se fait en attribuant la juste valeur relative à l'équipement et le reliquat au service selon les termes de la norme IFRS 15.

3.16 Achats consommés

Les achats consommés comprennent principalement les achats d'équipements Mobile et Fixe et les coûts d'interconnexion.

3.17 Autres produits et charges opérationnels

Ce poste comprend principalement les commissions distributeurs, les charges de maintenance et d'entretien, les frais de publicité et de communication ainsi que les charges liées au plan de départs volontaires.

3.18 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les intérêts perçus sur les placements.

Les produits de placement sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis.

3.19 Charges d'impôts

La charge d'impôt comprend la charge d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres.

4. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Sur une base annuelle, Maroc Telecom et ses filiales établissent un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels ils sont partis ou exposés. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la direction du Groupe.

L'évaluation des engagements hors bilan sur fournisseurs d'immobilisations est effectuée sur la base des commandes effectives émises. L'engagement correspond à la différence entre les commandes émises et les réalisations de ces commandes.

Par ailleurs, les engagements relatifs aux contrats de location des biens immobiliers sont estimés sur la base du préavis prévu au contrat, dans la clause de résiliation. Le Groupe ne retient que les engagements qui n'entrent pas dans le champ d'application de la nouvelle norme IFRS16.

Un actif ou passif éventuel est un actif potentiel ou une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité.

Un passif éventuel peut aussi naître d'une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation, ou le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Conformément à IAS37, les actifs et passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais doivent faire l'objet d'une communication pour en décrire brièvement la nature.

5. INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Afin de s'aligner sur les indicateurs du reporting interne, tel qu'édictée par la norme IFRS 8, Maroc Telecom a choisi de présenter ses principaux indicateurs financiers et opérationnels par zone géographique, à travers la création, en parallèle du Maroc, d'un nouveau segment international regroupant ses filiales actuelles en Mauritanie, Burkina Faso, Gabon, Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Niger, République Centrafrique et Tchad.

6. TRÉSORERIE NETTE

Elle correspond à la trésorerie, équivalents de trésorerie et cash bloqué diminués des emprunts.

7. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action présenté au compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en faisant le rapport entre :

- le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et ;
- la somme du nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice et le nombre moyen d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de l'ensemble des actions potentielles dilutives en actions ordinaires.

Au 31 décembre 2022, il n'existe aucune action potentielle dilutive.

NOTE 2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DE MAROC TELECOM

Nom de la Société	Forme juridique	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Maroc Telecom Avenue Annakhil Hay Riad Rabat-Maroc	SA	100%	100%	IG
Compagnie Mauritanienne de Communication (CMC) 31-déc-22 31-déc-21 31-déc-20 563, Avenue Roi Fayçal Nouakchott-Mauritanie	SA	80% 80% 80%	80% 80% 80%	IG IG IG
Onatel 31-déc-22 31-déc-21 31-déc-20 705, AV. de la nation 01 BP10000 Ouagadougou – Burkina Faso	SA	61% 61% 61%	61% 61% 61%	IG IG IG
Gabon Telecom 31-déc-22 31-déc-21 31-déc-20 Immeuble 9 étages, BP 40 000 Libreville-Gabon	SA	51% 51% 51%	51% 51% 51%	IG IG IG
Sotelma 31-déc-22 31-déc-21 31-déc-20 ACI 2000 près du palais de sport BP-740 – Bamako, Mali	SA	51% 51% 51%	51% 51% 51%	IG IG IG
Casanet 31-déc-22 31-déc-21 31-déc-20 Imm Riad 1, RDC, Avenue Annakhil Hay Riad Rabat-Maroc	SA	100% 100% 100%	100% 100% 100%	IG IG IG
Moov Africa Côte d'Ivoire 31-déc-22 31-déc-21 31-déc-20 Abidjan-Plateau, Immeuble KARRAT, Avenue Botreau Roussel	SA	85% 85% 85%	85% 85% 85%	IG IG IG
Moov Africa Bénin 31-déc-22 31-déc-21 31-déc-20 Cotonou, ilot 553, quartier Zongo Ehuzu, zone résidentielle, avenue Jean Paul 2, immeuble Etisalat	SA	100% 100% 100%	100% 100% 100%	IG IG IG
Moov Africa Togo 31-déc-22 31-déc-21 31-déc-20 Boulevard de la Paix, Route de l'Aviation, Immeuble Moov-Etisalat - Lomé	SA	95% 95% 95%	95% 95% 95%	IG IG IG
Moov Africa Niger 31-déc-22 31-déc-21 31-déc-20 720 Boulevard du 15 avril Zone Industrielle, BP 13 379, Niamey	SA	100% 100% 100%	100% 100% 100%	IG IG IG
Moov Africa Centrafrique 31-déc-22 31-déc-21 31-déc-20 Bangui, BP 2439, PK 0, Place de la République, Immeuble SOCIM, rez-de-chaussée	SA	100% 100% 100%	100% 100% 100%	IG IG IG
Moov Africa Tchad 31-déc-22 31-déc-21 31-déc-20 N'Djamena, BP 6505, Avenue Charles DE GAULLE, Tchad	SA	100% 100% 100%	100% 100% 100%	IG IG IG

NOTE 3. GOODWILL

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Mauritel	136	136	137
Onatel	1 838	1 838	1 838
Gabon Telecom	654	636	666
Sotelma	4 651	4 487	4 757
Filiales Moov Alysse*	1 229	1 100	1 166
Casanet	5	5	5
Moov Africa Tchad	801	773	820
Total net	9 315	8 976	9 389

* Les filiales Moov Alysse sont composées des UGT suivantes : Moov Africa Côte d'Ivoire, Moov Africa Bénin, Moov Africa Togo, Moov Africa Niger, Moov Africa Centrafrique.

A compter du 1^{er} juillet 2009, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode du goodwill complet. Les goodwill sont ventilés par unité génératrice de trésorerie (UGT) identifiables en application de la norme IAS 36. Les UGT correspondent aux entités juridiques acquises par le Groupe : Mauritel, Onatel, Gabon Telecom, Sotelma, Moov Africa Côte d'Ivoire, Moov Africa Bénin, Moov Africa Togo, Moov Africa Niger, Moov Africa Centrafrique, Moov Africa Tchad.

Les goodwill ont été calculés en application de la norme IFRS 3 révisée.

Les goodwill font l'objet de tests de valeur au moins une fois par an et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

A fin 2022, sans modification des méthodes utilisées chaque année (valeur d'utilité fondée sur la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs), Maroc Telecom a réexaminé la valeur du goodwill associé à ses unités génératrices de trésorerie (UGT), en s'assurant que la valeur recouvrable des UGT ou groupe UGT testés excédait leur valeur comptable.

A l'issue de cet examen, Maroc Telecom a conclu que la valeur recouvrable de chaque UGT testée excédait sa valeur comptable au 31 décembre 2022.

Conformément à la norme IAS 36, la valeur recouvrable de l'Onatel, l'unique filiale cotée du Groupe, correspond à sa valeur d'utilité qui est supérieure à sa juste valeur, déterminée à partir du cours boursier.

Pour la filiale Casanet, le test est basé sur la méthode des multiples boursiers (la valeur de l'entreprise (EV) / EBITDA).

Les hypothèses clés utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables sont déterminées sur la base des éléments suivants :

- les projections des flux nets de trésorerie sont établis en fonction des performances passées et des évolutions prévisionnelles. Ces projections sont cohérentes avec le budget et les prévisions récentes des UGT qui tiennent compte de l'évolution du contexte économique et macroéconomique, réglementaire et fiscal et reposent sur des sources externes telles que les études publiées par le FMI, Dataxis et les autorités de régulation.
- Après les cinq ans, les flux de trésorerie sont extrapolés afin de calculer la valeur terminale, qui fait par ailleurs l'objet de test de sensibilité.
- le taux de croissance à l'infini reflète le taux de croissance à long terme de l'économie tout en tenant compte des différences de maturité entre les marchés et opérateurs, sans excéder le taux de croissance moyen à long terme pour les marchés dans lesquels le groupe opère.
- le taux d'actualisation intègre une prime supplémentaire relative au risque pays.

Au 31 décembre 2022, les plans d'affaires et les hypothèses clés opérationnelles ont été affectés par les éléments suivants :

- La pression réglementaire dans les marchés sur lesquels opère le Groupe;
- La forte intensité concurrentielle.

Bien que Maroc Telecom estime que ses jugements, hypothèses et estimations sont appropriés, les résultats réels peuvent différer de ces estimations selon des hypothèses ou des conditions de marché ou macroéconomiques différentes.

Ci-dessous, les paramètres utilisés pour les principales UGT (dont les goodwill sont les plus significatifs) :

UGT	Méthode d'évaluation	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Moov Africa Onatel	DCF	10,00%	1,50%
Moov Africa Sotelma	DCF	11,50%	3,00%
Moov Africa CIV	DCF	7,50%	3,00%
Moov Africa Tchad	DCF	11,50%	3,00%

La marque Moov Africa fait l'objet d'un test de dépréciation spécifique suivant les mêmes paramètres que les UGT. Des analyses de sensibilité ont été conduites pour déterminer la valeur des paramètres pour laquelle la valeur recouvrable des UGT (dont les goodwill sont significatifs), devient égal à la valeur comptable.

Les résultats sont présentés ci-dessous :

	Augmentation du taux d'actualisation nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en nombre de points)	Diminution du taux de croissance à l'infini nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en nombre de points)	Diminution des flux de trésorerie de l'année terminale nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en %)
Onatel	+2,6 pts	-4,1 pts	-33,5%
Sotelma	+0,2 pts	-0,3 pts	-3,1%
Cote d'Ivoire	+36,2 pts	-181,0 pts	-104,7%
Tchad	+3,8 pts	-6,1 pts	-41,9%

Tableau de variation du Goodwill

(En millions MAD)	Début de période	Impairment	Ecart de conversion	Reclassement	Variation de périmètre	Fin de période
Exercice 2020	9 201	0	104	10	0	9 315
Mauritel	136	-	0	-	-	136
Onatel	1 838	-	-	-	-	1 838
Gabon Telecom	647	-	7	-	-	654
Sotelma	4 584	-	68	-	-	4 651
Casanet	5	-	-	-	-	5
Filiales Moov Alysse	1 211	-	18	-	-	1 229
Moov Africa Tchad	780	-	12	10	-	801
Exercice 2021	9 315	-86	-253	0	0	8 976
Mauritel	136	0	0	0	0	136
Onatel	1 838	0	0	0	0	1 838
Gabon Telecom	654	0	-18	0	0	636
Sotelma	4 651	0	-164	0	0	4 487
Casanet	5	0	0	0	0	5
Filiales Moov Alysse	1 229	-86	-43	0	0	1 100
Moov Africa Tchad	801	0	-28	0	0	773
Exercice 2022	8 976	0	413	0	0	9 389
Mauritel	136	0	1	0	0	137
Onatel	1 838	0	0	0	0	1 838
Gabon Telecom	636	0	30	0	0	666
Sotelma	4 487	0	270	0	0	4 757
Casanet	5	0	0	0	0	5
Filiales Moov Alysse	1 100	0	66	0	0	1 166
Moov Africa Tchad	773	0	47	0	0	820

NOTE 4. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Logiciels	1 093	907	1 092
Licences Telecom	5 344	4 822	4 599
Autres immobilisations incorporelles	1 683	1 791	2 005
Total net	8 120	7 521	7 696

Le poste des « Licences Telecom » comprend les licences suivantes :

- Les licences 2G et 3G d'ITISSALAT AL-MAGHRIB SA, Mauritel, Moov Africa Togo , Moov Africa Niger et Moov Africa Tchad ;
- Les licences Mobile globales d'Onatel, Gabon Telecom, Moov Africa Bénin et Moov Africa Centrafrique ;
- Les licences globales de Sotelma et Moov Africa Côte d'Ivoire ;
- Les licences 4G d'ITISSALAT AL-MAGHRIB SA, Mauritel, Sotelma, Moov Africa Togo et Moov Africa Tchad.

Le poste des « autres immobilisations incorporelles » inclut essentiellement les brevets, les marques et les éléments liés aux regroupements d'entreprises à savoir les bases clients identifiées lors de la détermination du Goodwill des filiales acquises.

Exercice 2022

(En millions MAD)	2021	Acquisitions et Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2022
Brut	25 930	1 298	-39	947	-	-214	27 923
Logiciels	9 051	848	-24	310	0	-235	9 951
Licences Telecom	9 955	1	-8	555		0	10 502
Autres immobilisations incorporelles	6 925	449	-7	82	0	21	7 470
Amortissements et dépréciations	-18 410	-1 234	39	-626	0	3	-20 227
Logiciels	-8 144	-484	24	-253		-2	-8 859
Licences Telecom	-5 132	-474	8	-305		0	-5 903
Autres immobilisations incorporelles	-5 134	-277	7	-67		5	-5 465
Total net	7 521	64	0	321	0	-211	7 696

Les immobilisations incorporelles ont enregistré une augmentation brute de 1 298 millions de dirhams relative aux nouvelles acquisitions détaillées comme suit :

- Les investissements en logiciels d'un montant de 848 millions de dirhams.
- Les investissements en cartes SIM d'un montant de 251 millions de dirhams.
- Les investissements en brevets et marques d'un montant de 174 millions de dirhams au Maroc.

Exercice 2021

(En millions MAD)	2020	Acquisitions et Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2021
Brut	25 532	1 001	-36	-455	0	-111	25 930
Logiciels	8 838	492	-36	-132		-112	9 051
Licences Telecom	10 116	123		-285			9 955
Autres immobilisations incorporelles	6 578	385	-0	-39		2	6 925
Amortissements et dépréciations	-17 412	-1 305	32	281	0	-6	-18 410
Logiciels	-7 745	-523	32	103		-11	-8 144
Licences Telecom	-4 772	-507		146		0	-5 132
Autres immobilisations incorporelles	-4 895	-276	0	32		4	-5 134
Total net	8 120	-304	-5	-174	0	-117	7 521

Exercice 2020

(En millions MAD)	2019	Acquisitions et Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2020
Brut	25 387	687	-673	166	0	-35	25 532
Logiciels	9 222	287	-667	42		-46	8 838
Licences Telecom	9 882	124		110		0	10 116
Autres immobilisations incorporelles	6 283	276	-6	14		10	6 578
Amortissements et dépréciations	-16 578	-1 415	672	-92	0	2	-17 412
Logiciels	-7 780	-620	666	-28		18	-7 745
Licences Telecom	-4 200	-500		-52		-19	-4 772
Autres immobilisations incorporelles	-4 598	-295	6	-11		3	-4 895
Total net	8 808	-728	-1	74	0	-33	8 120

La colonne « reclassements » concerne les virements de poste à poste des immobilisations.

NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Terrains	1 659	1 653	1 714
Constructions	3 020	2 962	2 870
Installations techniques, matériel et outillage	22 659	21 780	23 507
Matériel de transport	242	223	201
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	627	566	569
Autres immobilisations corporelles	111	216	422
Total net	28 319	27 400	29 283

Le poste « autres immobilisations corporelles » comprend essentiellement les avances et acomptes versés sur les commandes d'immobilisations corporelles et les immobilisations corporelles en cours.

Exercice 2022

(En millions MAD)	2021	Acquisitions et dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2022
Brut	118 832	6 143	-47	3 142	-	285	128 355
Terrains	1 683	18	0	49	-	-1	1 749
Constructions	9 856	171	0	114	-	1	10 142
Installations Techniques, Matériel et Outillage	99 987	5 635	-20	2 811	-	211	108 624
Matériel de Transport	750	6	-10	30	-	-	775
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	6 205	189	-17	108	-	10	6 495
Autres Immobilisations Corporelles	352	124	0	30	-	64	570
Amortissement et dépréciations	-91 432	-5 313	47	-2 305	0	-68	-99 071
Terrains	-30	-2	0	-3	-	-	-35
Constructions	-6 894	-289	0	-89	-	-	-7 272
Installations Techniques, Matériel et Outillage	-78 207	-4 779	20	-2 083	-	-68	-85 116
Matériel de Transport	-527	-31	10	-27	-	-	-575
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	-5 639	-209	17	-95	-	-	-5 926
Autres Immobilisations Corporelles	-136	-3	0	-8	-	-	-148
Total net	27 400	830	-	836	-	217	29 283

Les acquisitions des immobilisations corporelles s'élèvent à 6 143 millions de dirhams qui s'expliquent principalement par les investissements réalisés en infrastructures du réseau au cours de l'année 2022. Les acquisitions des installations techniques, Matériel et Outillage sont réparties comme suit :

- 2 292 millions de dirhams au Maroc ;
- 3 343 millions de dirhams à l'International.

Exercice 2021

(En millions MAD)	2020	Acquisitions et dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2021
Brut	115 758	4 614	-229	-1 419	0	108	118 832
Terrains	1 686	23	-2	-25			1 683
Constructions	9 671	234	-1	-48		0	9 856
Installations Techniques, Matériel et Outillage	97 252	4 083	-180	-1 263		94	99 987
Matériel de Transport	760	25	-20	-15		0	750
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	6 141	128	-27	-57		20	6 205
Autres Immobilisations Corporelles	248	121		-10		-7	352
Amortissement et dépréciations	-87 439	-5 284	239	1 044	0	8	-91 432
Terrains	-27	-2		-1			-30
Constructions	-6 651	-282	1	39		0	-6 894
Installations Techniques, Matériel et Outillage	-74 593	-4 751	192	938		8	-78 207
Matériel de Transport	-517	-42	19	13		0	-527
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	-5 514	-202	27	50		0	-5 639
Autres Immobilisations Corporelles	-137	-5		5		0	-136
Total net	28 319	-670	10	-374	0	115	27 400

Exercice 2020

(En millions MAD)	2019	Acquisitions et dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2020
Brut	113 637	2 761	-1 147	483	0	23	115 758
Terrains	1 663	14		9		1	1 686
Constructions	9 393	253	-5	15		17	9 671
Installations Techniques, Matériel et Outillage	95 601	2 186	-1 078	429		114	97 252
Matériel de Transport	781	8	-35	6		0	760
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	5 948	164	-27	22		34	6 141
Autres Immobilisations Corporelles	252	137	-2	4		-143	248
Amortissement et dépréciations	-82 600	-5 613	1 142	-349	0	-19	-87 439
Terrains	-26	-2		1			-27
Constructions	-6 352	-293	5	-12		1	-6 651
Installations Techniques, Matériel et Outillage	-70 280	-5 066	1 072	-311		-9	-74 593
Matériel de Transport	-502	-45	35	-5		0	-517
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	-5 313	-199	26	-19		-9	-5 514
Autres Immobilisations Corporelles	-127	-9	3	-2		-2	-137
Total net	31 037	-2 852	-4	134	0	4	28 319

NOTE 6. TITRE MIS EN ÉQUIVALENCE

En 2020, 2021 et 2022 aucune participation n'est consolidée par mise en équivalence.

NOTE 7. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(En millions de MAD)	Note	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Titres de participation (non consolidés)	7.1	87	100	120
Autres immobilisations financières		567	685	1 537
Total net		654	784	1 656

Au 31 décembre 2022, les autres immobilisations financières comprennent essentiellement les dépôts de garantie au titre de l'activité Mobile Money chez la filiale Onatel, Gabon Telecom, Sotelma, Moov Africa Benin Moov Africa Togo, Moov Africa Niger et Moov Africa Tchad.

Les échéances des autres immobilisations financières au 31 décembre 2022 s'analysent comme suit :

(En millions de MAD)	Note	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
A moins d'un an		437	126	20
Entre 1 et 5 ans		95	557	1 515
Plus de 5ans		35	2	2
Total net		567	685	1 537

Les dépôts de l'activité Mobile Money ont été reclassés chez les filiales du court terme au long terme dû à leur nature ce qui explique le changement constaté de la tendance des échéances. L'évolution des dépôts de l'activité Mobile Money est cohérente avec le développement de l'activité à l'international.

7.1 Titres des participations non consolidés

Exercice 2022

(En millions MAD)	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Arabsat	NS	13		13
Autoroute du Maroc	NS	20	4	16
Thuraya	NS	10	8	2
RASCOM	9%	46	36	11
Sonatel	NS	7		7
CMTL	25%	6	6	0
INMARSAT	NS	12	12	0
IMT/GIE	20%	1		1
MT Fly	100%	38	20	18
Hôtels de la Gare	NS	1	1	0
MT CASH	100%	50		50
Incubateur numérique Gabon	5%	0,1		0
Moov Money	100%	2		2
Total		207	87	120

En 2022, la part des sociétés non consolidées en valeur brute est en hausse de 13% due principalement à l'augmentation du capital de MT Fly.

Exercice 2021

(En millions MAD)	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Arabsat	NS	12		12
Autoroute du Maroc	NS	20	4	16
Thuraya	NS	10	8	2
RASCOM	9%	44	34	10
Sonatel	NS	7		7
CMTL	25%	5	5	0
INMARSAT	NS	12	12	0
IMT/GIE	20%	1		1
MT Fly	100%	20	20	0
Hôtels de la Gare	NS	1	1	0
MT CASH	100%	50		50
Incubateur numérique Gabon	5%	0,1		0
Moov Money	100%	2		2
Total		183	84	100

Exercice 2020

(En millions MAD)	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Arabsat	NS	12		12
Autoroute du Maroc	NS	20	4	16
Thuraya	NS	10	8	2
Médi1 TV	8%	169	161	9
RASCOM	9%	45	35	11
Sonatel	NS	7		7
CMTL	25%	6	6	0
INMARSAT	NS	12	12	0
IMT/GIE	20%	0		0
MT Fly	100%	20	20	0
Hôtels de la Gare	NS	1	1	0
MT CASH	100%	20		20
Incubateur numérique Gabon	5%	0,04		0
Moov Money	100%	10		10
Total		333	246	87

NOTE 8. VARIATION DES IMPOTS DIFFÉRÉS

8.1 Position Nette

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Actif	580	508	445
Passif	45	50	83
Position nette	534	458	363

8.2 Evolution des postes d'impôts différés

Exercice 2022

(En millions MAD)	2021	Charge du compte de résultat	Incidence capitaux propres	Mouvement de périmètre	Reclassements	Ecart de conversion	2022
Actif	508	-29	1	0	-61	26	445
Passif	50	69	-3	0	-39	5	83
Position nette	458	-98	4	0	-22	21	363

L'impôt différé actif a baissé de 63 millions de dirhams tandis que l'impôt différé passif a augmenté de 33 millions de dirhams par rapport à 2021 à travers le dénouement de contrôles fiscaux et la consommation des impôts différés actif constatés antérieurement.

L'évolution du montant des impôts différés passif constatée dans le compte de résultats est de 69 millions et s'explique principalement par la consommation des impôts différés passif au niveau des filiales.

Exercice 2021

(En millions MAD)	2020	Charge du compte de résultat	Incidence capitaux propres	Mouvement de périmètre	Reclassements	Ecart de conversion	2021
Actif	580	-55	0		0	-16	508
Passif	45	13	-8			-1	50
Position nette	534	-68	7	0	0	-15	458

Exercice 2020

(En millions MAD)	2019	Charge du compte de résultat	Incidence capitaux propres	Mouvement de périmètre	Reclassements	Ecart de conversion	2020
Actif	339	372	2		-138	6	580
Passif	258	11	0		-224	0	45
Position nette	81	361	1	0	86	5	534

Décomposition du solde des impôts différés

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Dépréciation à déductibilité différée	55	55	55
Retraitements IFRS sur chiffre d'affaires	-26	-9	-2
Reports déficitaires	62	62	40
Autres	443	349	270
Position nette	534	458	363

NOTE 9. STOCKS

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Stocks	419	468	597
Dépréciations (-)	-148	-150	-113
Total net	271	318	484

Les stocks nets au 31 décembre 2022 sont constitués principalement des stocks au Maroc dont :

- 164 millions de dirhams de stock de marchandises;
- 135 millions de dirhams de stocks de matières et fournitures consommables.

La ventilation des stocks au niveau des filiales suit la même tendance que celle de Maroc Télécom.

Les variations de stocks sont comptabilisées dans les achats consommés.

La dépréciation des stocks est comptabilisée dans le poste « dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions ».

NOTE 10. CRÉANCES D'EXPLOITATION ET AUTRES

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Clients et comptes rattachés	8 263	8 766	9 191
Autres créances et comptes de régularisation	3 553	3 933	3 969
Total net	11 816	12 699	13 160

10.1 Clients et comptes rattachés

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Clients privés	15 020	15 649	16 553
Clients publics	1 338	1 473	1 522
Dépréciations des créances clients (-)	-8 095	-8 356	-8 884
Total net	8 263	8 766	9 191

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Créances Clients* (Brut)	16 357	17 122	18 075
≤1an	4 819	4 813	4 870
> 1an	9 587	10 400	11 467
Provisions pour dépréciation créances clients	-8 095	-8 356	-8 884
≤1an	-1 032	-1 156	-1 370
> 1an	-7 063	-7 200	-7 514
Créances Clients (Net)	8 263	8 766	9 191
≤1an	3 787	3 657	3 499
> 1an	2 524	3 201	3 953

*Les créances non échues ne sont pas incluses dans la ventilation

Les créances clients nettes sont en hausse par rapport à 2021.

Les niveaux des provisions pour dépréciation des créances clients à moins d'un an et à plus d'un an sont en légère hausse entre 2021 et 2022 et reflètent la politique de gestion de risque crédit du Groupe MT.

10.2 Autres créances et comptes de régularisation

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	211	415	253
Personnel	82	69	79
Créances fiscales	1 558	1 622	1 322
Autres débiteurs	1 383	1 364	1 859
Comptes de régularisation	319	463	456
Total net	3 553	3 933	3 969

Le poste « créances fiscales » représente pour l'essentiel des acomptes d'impôt sur le résultat (IS) et créances de TVA et autres taxes similaires.

En 2022, le solde des créances fiscales s'élève à 1 322 millions de dirhams soit une baisse de 18% par rapport à 2021 expliquée principalement par l'imputation des acomptes d'impôt sur le résultat (IS) sur la dette d'impôt sur le résultat (IS) au niveau du Maroc.

La baisse des avances et acomptes est enregistrée chez les filiales internationales en particulier en phase avec l'avancement des projets.

NOTE 11. ACTIFS FINANCIERS À COURT TERME

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Dépôt à terme >90 jours			
Cash mis à disposition des tiers	130	126	103
Valeur mobilière de placement			
Autres actifs financiers à court terme	0		
Total net	130	126	103

Maroc Telecom a confié à Rothschild Martin Maurel la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à la bourse de Paris et d'un contrat de régulation de cours à la bourse de Casablanca pour assurer la liquidité du titre Maroc Telecom.

NOTE 12. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Trésorerie	2 644	1 882	1 682
Equivalents de trésorerie	47	142	190
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 690	2 024	1 872

La trésorerie et équivalents de trésorerie ont enregistré une baisse de 153 millions de dirhams. Cette variation est cohérente avec l'accélération du rythme des investissements par rapport à 2021 couplé au remboursement actif des emprunts en cours.

Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Flux net de trésorerie généré par l'activité	11 088	13 554	12 002
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-4 219	-5 303	-7 452
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-5 600	-8 869	-4 705
Effet de change	-62	-47	1
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	1 207	-666	-153
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	1 483	2 690	2 024
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	2 690	2 024	1 872
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	1 207	-666	-153

La baisse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique par la hausse des décaissements liés à l'investissement suite à l'accélération des chantiers CAPEX au Maroc et à l'international ainsi que par l'impact de l'astreinte appliquée par l'ANRT au Maroc.

Flux net de trésorerie généré par l'activité

En 2022, le flux net de trésorerie généré par l'activité s'établit à 12 002 millions de dirhams, en baisse de 1 551 millions de dirhams par rapport à 2021. Cette variation est en lien avec l'impact du paiement de l'astreinte appliquée par le régulateur marocain. A base comparable*, le flux net de trésorerie généré par l'activité se situe à 14 453 millions et enregistre une hausse de 899 par rapport à 2021.

Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements s'élève à -7 452 millions de dirhams en hausse de 2 148 millions de dirhams par rapport à 2021. Cette variation s'explique par l'accélération des chantiers CAPEX nécessaires pour la continuité de l'activité du Groupe.

Flux net de trésorerie lié au financement

Ce flux est dû essentiellement aux versements des dividendes aux actionnaires pour un montant de 5 291 millions de dirhams et aux décaissements liés au service de la dette de 2 743 millions de dirhams. Les principales entrées de trésorerie de la période sont les dettes de financement contractées auprès des banques pour 1 120 millions de dirhams, ainsi que les lignes de découverts pour 2 151 millions de dirhams et les crédits de trésorerie pour 348 millions de dirhams dédiés au financement des opérations courantes.

* On entend par base comparable l'annulation des impacts de l'astreinte imposée par le régulateur marocain constatée au niveau des comptes en 2022

NOTE 13. DIVIDENDES

13.1 Dividendes

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Dividendes distribués par les filiales à leurs actionnaires minoritaires			
Total (a)	855	878	933
Dividendes distribués par Maroc Telecom à ses actionnaires (b)			
-Etat Marocain	1 071	776	925
-Société de Participation dans les Télécommunications (SPT)	2 581	1 868	2 227
-Autres	1 217	881	1 050
Total (b)	4 870	3 525	4 202
Total dividendes distribués (a)+(b)	5 725	4 403	5 134

13.2 Dividendes affectés au cours de l'exercice 2022

Les dividendes distribués par Maroc Telecom et par ses filiales à leurs actionnaires ont augmenté de 17% par rapport à 2021 tirés par le segment Maroc.

NOTE 14. PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Provisions non courantes	521	503	585
Provisions pour rentes viagères	15	15	15
Provisions d'indemnités de départs à la retraite	373	403	475
Provisions pour litiges avec les tiers	113	78	95
Autres provisions	20	8	-
Provisions courantes	1 247	1 332	1 209
Provisions pour charges de restructuration	-	-	-
Provisions sur personnel	-	-	-
Provisions pour litiges avec les tiers	1 209	1 295	1 170
Autres provisions	38	36	39
Total	1 768	1 835	1 794

Le poste des « provisions non courantes » comprend essentiellement les provisions d'indemnités de départs à la retraite, les provisions pour litiges avec les tiers, les provisions pour rentes viagères ainsi que les provisions non courantes pour impôt.

Le poste des « provisions courantes » comprend principalement les provisions pour litiges avec les tiers et les provisions courantes pour impôt.

Exercice 2022

(En millions MAD)	2021	Dotations	Consom- mation	Changement périmètre	Ecart de conversion	Reprises sans objet	Reclassements	2022
Provisions non courantes	503	57	-50	0	35	0	39	585
Provisions pour rentes viagères	15	0	0	0	0	0	0	15
Provisions pour indemnités de départs à la retraite	403	46	-23	0	30	0	20	475
Provisions pour litiges avec les tiers	78	12	-27	0	5	0	27	95
Autres provisions	8	0	0	0	0	0	-8	0
Provisions courantes	1 332	307	-480	-	58	-	-8	1 209
Provisions pour charges de restructuration	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions sur personnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges avec les tiers	1295	307	-480	0	55	0	-8	1170
Autres provisions	36	0	0	0	2	0	0	39
Total	1 835	364	-530	0	93	0	31	1 794

Globalement, les provisions entre 2021 et 2022 maintiennent un niveau stable et couvrent essentiellement les litiges avec les tiers pour la partie exploitation et les indemnités de départs à la retraite chez les filiales.

Exercice 2021

(En millions MAD)	2020	Dotations	Consom- mation	Changement périmètre	Ecart de conversion	Reprises sans objet	Reclassements	2021
Provisions non courantes	521	49	-41	0	-14	-44	33	503
Provisions pour rentes viagères	15							15
Provisions pour indemnités de départs à la retraite	373	45	-31		-10		26	403
Provisions pour litiges avec les tiers	113	4			-4	-42	8	78
Autres provisions	20	1	-10		-1	-2	-1	8
Provisions courantes	1 247	510	-7	0	-29	-336	-53	1 332
Provisions pour charges de restructuration	0							0
Provisions sur personnel	0							0
Provisions pour litiges avec les tiers	1 209	510	-7		-27	-336	-53	1 295
Autres provisions	38				-1			36
Total	1 768	559	-49	0	-43	-380	-21	1 835

Exercice 2020

(En millions MAD)	2019	Dotations	Consom- mation	Changement périmètre	Ecart de conversion	Reprises sans objet	Reclassements	2020
Provisions non courantes	504	28	-94	0	5	0	78	521
Provisions pour rentes viagères	15							15
Provisions pour indemnités de départs à la retraite	345	17	-19		3		28	373
Provisions pour litiges avec les tiers	123	3	-65		2		50	113
Autres provisions	20	9	-10		0		0	20
Provisions courantes	4 634	468	- 3 924	0	8	0	62	1 247
Provisions pour charges de restructuration	0							0
Provisions sur personnel	0							0
Provisions pour litiges avec les tiers	4 596	468	- 3 924		7		62	1 209
Autres provisions	37				1			38
Total	5 137	496	- 4 018	0	13	0	140	1 768

NOTE 15. EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

15.1. Trésorerie nette

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Dettes financières à + d'un an	3 553	2 696	3 268
Obligation locative à +1 an	1 195	1 071	1 057
Dettes financières à - d'un an	2 352	2 403	2 061
Obligation locative à -1 an	444	389	411
Concours bancaires courants	12 816	9 885	11 448
Emprunts et dettes financières	20 360	16 444	18 245
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 690	2 024	1 872
Cash bloqué pour emprunts bancaires	50	22	18
Trésorerie nette	-17 619	-14 397	-16 355

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Encours de dettes et intérêts courus non échus (a)	20 360	16 444	18 245
Trésorerie (b)	2 741	2 047	1 890
Trésorerie nette (b)-(a)	-17 619	-14 397	-16 355

La dette financière du Groupe a augmenté de 11% par rapport à 2021. Cette variation s'explique par :

- La hausse des souscriptions aux emprunts de 453 millions de dirhams;
- La hausse de l'obligation locative IFRS16 pour 9 millions de dirhams;
- La hausse des concours bancaires courants pour 1 563 millions de dirhams;
- Le remboursement des dettes financières pour 2 743 millions de dirhams.

15.2. Ventilation par échéance de la trésorerie nette

La ventilation par maturité est faite sur la base des échéances contractuelles des dettes.

Exercice 2022

(En millions MAD)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes financières	2 061	2 742	526	5 329
Obligation locative	411	813	244	1 468
Concours bancaires courants	11 448			11 448
Total dettes financières	13 920	3 555	770	18 245
Disponibilité	1 872			1 872
Cash bloqué pour emprunts bancaires	18			18
Trésorerie nette	-12 030	-3 555	-770	-16 355

Exercice 2021

(En millions MAD)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes financières	2 403	2 470	226	5 099
Obligation locative	389	762	309	1 460
Concours bancaires courants	9 885			9 885
Total dettes financières	12 677	3 232	535	16 444
Disponibilité	2 024			2 024
Cash bloqué pour emprunts bancaires	22			22
Trésorerie nette	-10 630	-3 232	-535	-14 397

Exercice 2020

(En millions MAD)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes financières	2 352	3 129	424	5 905
Obligation locative	444	952	243	1 639
Concours bancaires courants	12 816			12 816
Total dettes financières	15 612	4 081	667	20 360
Disponibilité	2 690			2 690
Cash bloqué pour emprunts bancaires	50			50
Trésorerie nette	-12 871	-4 081	-667	-17 619

15.3 Tableau d'analyse

Sociétés	Emprunt (En millions MAD)	Devises	Échéance	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Maroc Telecom	Banques, découverts IAM	MAD	décembre-23	11 243	8 762	8 851
Maroc Telecom	IFRS 16	MAD		835	781	784
Mauritel	Emprunt 4G	MRO	octobre-22	98	51	
Mauritel	ORABANK 3G	MRO	juillet-23		45	23
Mauritel	Découvert Mauritel	MRO	-	18	52	197
Mauritel	IFRS 16	MRO		33	34	41
Onatel	CREDIT SPOT BICIA B ONATEL	FCFA	avril-21	100		
Onatel	CREDIT SPOT CBAO ONATEL	FCFA	septembre-21	68		
Onatel	CREDIT SPOT ORABANK ONATEL	FCFA	avril-21	20		
Onatel	CREDIT SPOT WBI ONATEL	FCFA	mai-21	19		
Onatel	CREDIT SPOT UAB ONATEL	FCFA	mai-21	70		
Onatel	CREDIT SPOT BICIA B ONATEL	FCFA	avril-22		78	
Onatel	CREDIT SPOT CBAO ONATEL	FCFA	mai-22		73	0
Onatel	CREDIT SPOT SGBF ONATEL	FCFA	mai-23		64	101
Onatel	CREDIT SPOT ECOBANK ONATEL	FCFA	avril-23		19	132
Onatel	CREDIT SPOT UBA	FCFA				124
Onatel	EMPRUNT BICIA B 2021	FCFA	juin-26		65	62
Onatel	Emprunt BICIA 2016	FCFA	août-22	34	16	
Onatel	Emprunt CBAO 2015	FCFA	mai-21	8		
Onatel	Emprunt SGBB 2015	FCFA	mai-21	8		
Onatel	EMPRUNT ORABANK 2019 LTN	FCFA	décembre-21	79		
Onatel	EMPRUNT SGBF 2019 LTN	FCFA	mars-26	155	122	116
Onatel	EMPRUNT BAFB N°E565978/1 2019 LTN	FCFA	mars-26	310	244	233
Onatel	EMPRUNT BAFB N°E593684/1 2019 LTN	FCFA	mars-26	116	92	87
Onatel	EMPRUNT BAFB N°A162934/1 2019 LTN	FCFA	mars-26	116	92	87
Onatel	EMPRUNT BAFB N°E599998/1 2019 LTN	FCFA	mars-26	78	61	50
Onatel	EMPRUNT CBAO BURKINA 2019 LTN	FCFA	mars-26	139	110	105
Onatel	EMPRUNT CBAO BENIN 2019 LTN	FCFA	mars-26	31	24	23
Onatel	EMPRUNT CBAO NIGER 2019 LTN	FCFA	mars-26	31	24	23
Onatel	EMPRUNT CBAO SENEGAL 2019 LTN	FCFA	mars-26	108	85	82
Onatel	CMT BAFB 2022	FCFA	novembre-27			104
Onatel	Banques, découverts ONATEL	FCFA		0	14	223
Onatel	IFRS 16	FCFA		58	40	36
Gabon Télécom	Emprunt AFD	FCFA	décembre-20	2	2	0
Gabon Télécom	Emprunt UGB (CMT 2)	FCFA	juillet-21	48		
Gabon Télécom	Emprunt UGB (CMT 3)	FCFA	mai-22	184	54	
Gabon Télécom	UGB CMT 4	FCFA	février-25		166	131
Gabon Télécom	UGB CCT	FCFA	janvier-23		61	5
Gabon Télécom	BGFI CMT 5	FCFA	juillet-25			69
Gabon Télécom	Banques, découverts GT	FCFA	décembre-23	259	106	433
Gabon Télécom	IFRS 16	FCFA		57	43	34
Sotelma	Emprunt BIM 10 Milliards	FCFA	juin-22	128	42	0
Sotelma	Emprunt DGDPR/ASCOM	USD		9	9	9
Sotelma	Emprunt BAM 7,5 Milliards	FCFA	févr.-23	75	41	9
Sotelma	Emprunt BAM 5,5 Milliards	FCFA	févr.-23	58	32	7
Sotelma	Emprunt BIM 6 Milliards	FCFA	nov.-21	52	0	
Sotelma	Emprunt BDM 10 Milliards	FCFA	août-21	65		
Sotelma	Emprunt ECO 14 Milliards	FCFA	sept.-21	88		
Sotelma	Emprunt ECO 10 Milliards	FCFA		148	64	1
Sotelma	Emprunt ECO 7,5 Milliards	FCFA	juillet-22		92	
Sotelma	Emprunt BDM 7,5 Milliards	FCFA	juillet-22		92	
Sotelma	Emprunt BIM 15 Milliards	FCFA	juillet-22		185	
Sotelma	Emprunt BDM 6 Milliards	FCFA				52
Sotelma	Emprunt ECO 13,5 Milliards	FCFA	décembre-23			118
Sotelma	IFRS 16	FCFA		40	39	55
Sotelma	Banques, découverts Sotelma	FCFA	-	260	139	540
Casanet	IFRS 16	MAD		3	2	1
Casanet	Banques, découverts Casanet	MAD				17
Moov CDI	Emprunt SIB	FCFA	janvier-27	354	306	324
Moov CDI	BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE	FCFA	avril-23	935	657	872
Moov CDI	SIB ICNE	FCFA	janvier-24	49	64	6
Moov CDI	ECOBANK / BOA	FCFA	juillet-22	83	112	0
Moov CDI	Banques, découvert Moov CDI	FCFA	décembre-23	258	104	314
Moov CDI	IFRS 16	FCFA		404	378	310
Moov Africa Bénin	CORIS BANK	FCFA	décembre-24	333	330	197
Moov Africa Bénin	Emprunt CAA pour construction câble ACE	FCFA	octobre-25	16	12	10
Moov Africa Bénin	CBOA	FCFA	décembre-28			352
Moov Africa Bénin	BOA	FCFA	décembre-28			255
Moov Africa Bénin	Découverts bancaires Moov Bénin	FCFA	avril-23	297	222	220
Moov Africa Bénin	IFRS 16	FCFA		73	55	46
Moov Africa Togo	BANQUE ATLANTIQUE TOGO	FCFA	juin-24	150	207	265
Moov Africa Togo	ORABANK TOGO	FCFA	juin-27	108	91	81
Moov Africa Togo	BIA TOGO	FCFA	juin-23	164	98	144
Moov Africa Togo	BTCL TOGO	FCFA	septembre-23		74	108
Moov Africa Togo	Banques, découvert Togo	FCFA	décembre-22	286	338	336
Moov Africa Togo	IFRS 16	FCFA		15	15	23
Moov Africa Niger	DECOUVERT Eco DEP	FCFA	décembre-23	43	26	22
Moov Africa Niger	DECOUVERT CBAO	FCFA	septembre-22	38	48	0
Moov Africa Niger	Découvert BAN	FCFA	mai-23	47	56	67
Moov Africa Niger	EMPRUNT CBAO 3	FCFA	septembre-20	1		
Moov Africa Niger	CMT BAN 6,5	FCFA	novembre-28	108	91	89
Moov Africa Niger	CMT 13 Mds	FCFA	mars-30	212	181	164
Moov Africa Niger	CMT BAN 5MDS	FCFA		47	31	7
Moov Africa Niger	CMT BOA 15 MDF	FCFA	janvier-28	249	202	185
Moov Africa Niger	CMT BOA 7MDF	FCFA	mars-22	52	8	
Moov Africa Niger	CMT BOA 1,9MDF	FCFA	juin-25	30	24	18
Moov Africa Niger	CMT BIA 2,176 MDF	FCFA	novembre-25	35	28	23
Moov Africa Niger	CMT BIA 1698 MDF	FCFA	octobre-22	28	0	
Moov Africa Niger	CMT BIA 566 MDF	FCFA	octobre-22	9	0	
Moov Africa Niger	CMT BIA 736 MDF	FCFA	octobre-22	12	0	
Moov Africa Niger	EMPRUNT BOA 13MDF	FCFA	mars-30			19
Moov Africa Niger	CMT BAN 3,6MDF	FCFA	février-28		11	49
Moov Africa Niger	CMT BIA 3MDF	FCFA	octobre-22		32	
Moov Africa Niger	CMT BIN 1MDF	FCFA			5	
Moov Africa Niger	CMT BOA 8,8MDF	FCFA	décembre-27		141	139
Moov Africa Niger	DECOUVERT BOA	FCFA	décembre-21	1		
Moov Africa Niger	Découvert ORABANK	FCFA	mars-23	29	13	23
Moov Africa Niger	DECOUVERT coris bank	FCFA	décembre-21	21		
Moov Africa Niger	DECOUVERT HBANK	FCFA	décembre-21	12		
Moov Africa Niger	Crédit trésorerie	FCFA		5	19	22
Moov Africa Niger	IFRS 16	FCFA		57	22	56
Moov Africa Centrafrique	BANQUE POPULAIRE MAROCO	FCFA	décembre-23	34	22	27
Moov Africa Centrafrique	POOL BPMC-CBCA	FCFA	avril-26	52	56	34
Moov Africa Centrafrique	Banques, découvert RCA	FCFA	-	4	3	12
Moov Africa Tchad	IFC	FCFA	mars-24	391	191	117
Moov Africa Tchad	Découvert	FCFA				192
Moov Africa Tchad	Crédit trésorerie	FCFA				64
Moov Africa Tchad	IFRS 16	FCFA		64	51	83
Total Emprunts et autres passifs financiers				20 360	16 444	18 245

NOTE 16. DETTES D'EXPLOITATION

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Fournisseurs et comptes rattachés	12 757	12 859	14 660
Compte de régularisation	3 274	2 994	2 894
Autres dettes d'exploitation	7 976	8 011	8 674
Total	24 007	23 864	26 228

Le poste fournisseurs et comptes rattachés comprend également les dettes sur acquisition d'immobilisations ainsi que les clients créditeurs - avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

En 2022, les dettes d'exploitation sont en augmentation de 10% en ligne avec l'augmentation des investissements et la tendance des cours de change. Le poste « autres dettes d'exploitation » représente pour l'essentiel des dettes fiscales (hors IS) pour 5 814 millions de dirhams.

NOTE 17. CHIFFRE D'AFFAIRES

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Maroc	20 881	19 906	19 546
<i>Dont Services Mobile</i>	<i>13 009</i>	<i>11 684</i>	<i>11 296</i>
International	16 883	16 912	17 242
<i>Dont Services Mobile</i>	<i>15 507</i>	<i>15 626</i>	<i>15 938</i>
Eliminations opérations mère-filiales	-995	-1 028	-1 057
Total chiffre d'affaires consolidé	36 769	35 790	35 731

A fin décembre 2022, le Groupe Maroc Telecom réalise un chiffre d'affaires consolidé de 35 731 millions de dirhams, stable par rapport à 2021.

NOTE 18. ACHATS CONSOMMÉS

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Coûts d'achat des terminaux	628	627	438
Charges d'interconnexion nationale et internationale	3 202	2 908	2 717
Autres achats consommés	1 586	1 587	1 785
Total	5 416	5 123	4 940

Les coûts d'achats des terminaux concernent essentiellement la partie du Maroc.

Les charges d'interconnexion nationale et internationale sont en baisse suite à la baisse des terminaisons d'appel au niveau du segment International principalement.

Le poste « Autres achats consommés » renvoie aux achats d'énergie (carburant et électricité) et les cartes de recharge.

NOTE 19. CHARGES DE PERSONNEL

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Traitements et salaires	2 511	2 390	2 605
Charges sociales	495	478	489
Salaires et charges	3 005	2 868	3 093
Charges de personnel	3 005	2 868	3 093
Effectif moyen (en nombre de salarié)	10 242	9 811	9 610

Ce poste comprend les coûts salariaux (salaires, charges sociales et frais de formation) de l'exercice.

En 2022, les charges de personnel sont en hausse de 9%. La hausse concerne les deux segments Maroc et International.

NOTE 20. IMPÔTS, TAXES ET REDEVANCES

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Impôts et taxes	1 023	1 017	1 078
Redevances	2 321	2 429	2 457
Total	3 344	3 447	3 535

Les redevances comprennent les montants dus aux autorités de régulation des marchés des télécommunications au Maroc et à l'international.

Le niveau global des impôts, taxes et redevances a augmenté de 3% entre 2021 et 2022.

NOTE 21. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Communication	637	708	757
Commissions	2 019	1 947	1 975
Autres dont :	6 089	2 648	5 299
Charges de locations	353	398	426
Entretien, réparations et maintenance	1 197	1 164	1 183
Honoraires	879	903	1 011
Frais postaux et autres services bancaires	149	138	127
Plan de départs volontaires	0	14	2
Divers	3 511	31	2 549
Total	8 746	5 303	8 031

Les charges de communication ont augmenté de 7% en lien essentiellement avec les efforts de publicité au niveau du segment Maroc.

En 2022, les autres produits et charges opérationnels ont été impactés par une augmentation particulière due à la charge de la pénalité régulateur de 2 451 millions de dirhams au Maroc.

La charge d'entretien est cohérente avec les besoins de maintenance du réseau.

Le poste « Divers » comprend principalement la pénalité appliquée par le régulateur marocain, les gains et les pertes de change d'exploitation, les transferts de charges d'exploitation et les plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations.

NOTE 22. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de ce poste pour les exercices clos au 31 décembre 2020, 2021 et 2022:

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Amortissements et dépréciation sur immobilisations	7 511	7 056	7 025
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	-3 272	420	120
Total	4 240	7 477	7 145

Les dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions s'établissent à 7 145 millions de dirhams à fin décembre 2022, quasi-stable par rapport à fin décembre 2021. La variation des dotations nettes aux provisions et dépréciations en 2022 est étroitement liée à la reprise sur provision pour contrôle fiscal.

Amortissements et dépréciations sur immobilisations

Le tableau ci-après présente les dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations du Groupe Maroc Telecom pour les exercices clos au 31 décembre 2020, 2021 et 2022.

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Autres immobilisations incorporelles	1 414	1 305	1 233
Constructions et génie civil	295	282	289
Installations techniques et pylônes	5 064	4 721	4 779
Autres immobilisations corporelles	252	250	245
Droit d'utilisation de l'actif	487	497	479
Total	7 511	7 056	7 025

Dotations nettes aux provisions et dépréciations

Le tableau ci-dessous présente les dotations nettes aux provisions et dépréciations du Groupe Maroc Telecom pour les exercices clos au 31 décembre 2020, 2021 et 2022:

(En millions MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Dépréciation des comptes clients	267	299	353
Dépréciation des stocks	-25	3	-40
Dépréciation des autres débiteurs	8	2	0
Provisions	-3 522	117	-192
Incidence nette des dotations et reprises	-3 272	420	120

NOTE 23. QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

En 2020, 2021 et 2022 aucune participation n'est consolidée par mise en équivalence.

NOTE 24. RÉSULTAT FINANCIER

24.1 Coût d'endettement

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	17	27	18
Charges d'intérêts sur les emprunts	-798	-745	-635
Charges d'intérêts sur obligation locative	-90	-81	-71
Coût d'endettement net	-871	-800	-688

Le coût d'endettement net inclut les charges d'intérêts sur emprunts diminuées des produits de trésorerie et équivalents de trésorerie (produits de placement). Depuis le 1^{er} janvier 2019, suite à l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16 cet indicateur inclut aussi les charges d'intérêts sur obligation locative. Néanmoins, ce sont les charges d'intérêts sur emprunts qui représentent la plus grande part du coût d'endettement net (92%).

Les charges d'intérêts sur les emprunts ont connu une baisse de 15% expliquée par l'effet de remboursements massifs réalisés en 2021 au Maroc.

24.2 Autres produits et charges financiers

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Résultat de change	-2	-52	-34
Autres produits financiers (+)	80	3	10
Autres charges financières (-)	-52	-28	-30
Autres produits et charges financiers	26	-77	-55

Les autres produits financiers sont principalement constitués de produits d'intérêts sur prêts et de revenus des titres de participation non consolidés.

Les autres charges financières ont enregistré une hausse de 8% en relation avec la hausse de la dette à l'international pour accompagner les programmes d'investissements.

NOTE 25. CHARGES D'IMPOTS

Comme toutes les sociétés anonymes du droit marocain, Maroc Telecom est soumis à l'impôt sur les résultats selon les dispositions du code général des impôts.

Le poste «Impôts sur les résultats» comprend l'impôt exigible et les impôts différés.

Le tableau ci-dessous décrit la ventilation des impôts entre l'impôt sur les sociétés dû par le Groupe Maroc Telecom et les impôts différés pour les exercices clos au 31 décembre 2020, 2021 et 2022:

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Impôt sur les sociétés	3 733	3 612	4 507
Impôts différés	-361	68	98
Provisions sur impôts	0	0	0
Impôts sur les résultats	3 372	3 680	4 604
Taux d'impôt constaté consolidé	35%	34%	55%

La hausse de l'impôt sur les sociétés est principalement liée à la réintégration de la pénalité non déductible appliquée par le régulateur marocain en 2022.

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Résultat net	6 289	6 928	3 639
Impôts comptabilisés	3 372	3 680	4 604
Provisions sur impôts	0	0	0
Résultat avant impôt	9 661	10 609	8 244
Taux d'impôt en vigueur	31%	31%	31%
Impôt théorique	2 995	3 289	2 556
Incidence des taux d'impôt	-72	-77	-70
Autres différences	449	468	2 119
Impôt effectif	3 372	3 680	4 604

L'évolution des autres différences est étroitement liée à l'application de la pénalité de l'ANRT qui s'élève à 2 451 millions de dirhams et à l'impact des contrôles fiscaux relatifs à l'impôt sur le résultat au niveau du Groupe.

Les taux d'impôt différé du Groupe se présentent comme suit :

Entité	Taux d'impôt différé
Maroc Telecom	32,0%
Casanet	28,3%
Mauritel	25,0%
Onatel	27,5%
Gabon Telecom	30,0%
Sotelma	30,0%
Moov Africa Côte d'Ivoire	30,0%
Moov Africa Bénin	30,0%
Moov Africa Togo	27,0%
Moov Africa Niger	30,0%
Moov Africa Centrafrique	30,0%
Moov Africa Tchad	35,0%

NOTE 26. INTÉRÊTS MINORITAIRES

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Intérêts minoritaires	866	920	889

Les intérêts minoritaires reflètent les droits des actionnaires autres que Maroc Telecom sur les résultats des sociétés Mauritel, Onatel, Gabon Telecom, Sotelma, Moov Africa CDI et Moov Africa Togo.

NOTE 27. RÉSULTATS PAR ACTION

27.1 Résultats par action

(En millions de MAD)	31-déc.-20		31-déc.-21		31-déc.-22	
	De base	dilué	De base	dilué	De base	dilué
Résultat net, part du Groupe	5 423	5 423	6 008	6 008	2 750	2 750
Résultat net ajusté, part du Groupe	5 423	5 423	6 008	6 008	2 750	2 750
Nombre d'actions (en millions)	879	879	879	879	879	879
Résultat par action (en MAD)	6,17	6,17	6,83	6,83	3,13	3,13

27.2 Mouvements sur le nombre d'actions

(En nombre d'actions)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Nombre d'actions moyen pondéré en circulation sur la période	879 095 340	879 095 340	879 095 340
Nombre d'actions moyen pondéré en circulation retraité sur la période	879 095 340	879 095 340	879 095 340
Effet dilutif potentiel des instruments financiers en circulation			
Nombre d'actions incluant l'effet dilutif potentiel	879 095 340	879 095 340	879 095 340

NOTE 28. INFORMATIONS SECTORIELLES

28.1 Ventilation du bilan par zone géographique

Exercice 2022

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Actifs non courants	32 803	29 569	-12 515	49 857
Actifs courants	8 128	9 159	-1 614	15 673
Total actif	40 930	38 729	-14 129	65 530
Capitaux propres	17 536	12 730	-12 264	18 002
Passifs non courants	609	4 636	-252	4 992
Passifs courants	22 786	21 363	-1 614	42 535
Total passif	40 930	38 729	-14 129	65 530
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 184	4 257		7 441

Exercice 2021

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Actifs non courants	33 081	26 136	-12 656	46 560
Actifs courants	8 739	8 425	-1 942	15 222
Total actif	41 819	34 561	-14 598	61 782
Capitaux propres	18 754	11 771	-11 725	18 800
Passifs non courants	569	4 683	-931	4 321
Passifs courants	22 496	18 107	-1 942	38 661
Total passif	41 819	34 561	-14 598	61 782
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 630	2 984		5 615

Exercice 2020

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Actifs non courants	34 191	27 183	-12 795	48 579
Actifs courants	8 250	8 665	-1 955	14 960
Total actif	42 442	35 848	-14 750	63 540
Capitaux propres	16 086	11 990	-11 387	16 688
Passifs non courants	638	6 085	-1 409	5 314
Passifs courants	25 719	17 774	-1 955	41 538
Total passif	42 442	35 848	-14 750	63 540
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 467	1 982		3 448

28.2 Résultat sectoriels par zone géographique

Exercice 2022

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Chiffre d'affaires	19 546	17 242	-1 057	35 731
Résultat opérationnel	4 967	4 020		8 987
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	3 659	3 485		7 145
Plan de départs volontaires		2		2

Exercice 2021

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Chiffre d'affaires	19 906	16 912	- 1 028	35 790
Résultat opérationnel	7 599	3 974	-	11 573
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	3 891	3 585	-	7 477
Plan de départs volontaires				-

Exercice 2020

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Chiffre d'affaires	20 881	16 883	- 995	36 769
Résultat opérationnel	8 499	3 520	-	12 018
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	434	3 806	-	4 240
Plan de départs volontaires	-	-	-	-

NOTE 29. PROVISIONS POUR RESTRUCTURATIONS

En 2020, 2021 et 2022 aucune provision pour restructuration n'a été constatée au niveau du Groupe.

NOTE 30. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

30.1. Rémunérations des mandataires sociaux, des dirigeants et des administrateurs en 2020, 2021 et 2022

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Avantages à court terme (1)	83	110	104
Indemnités de fin de contrats (2)	104	108	123
Total	187	218	227

30.2. Sociétés mises en équivalence

En 2020, 2021 et 2022 aucune société n'est consolidée par mise en équivalence.

30.3. Autres parties liées

Maroc Telecom a réalisé en 2022 des transactions principalement avec Emirates Telecommunications Corporation, EDCH, Etihad Etisalat Company (Mobily), et d'autres sociétés sœurs dans le cadre de la coopération stratégique avec le Groupe Etisalat. Ces différentes transactions se résument comme suit:

Exercice 2022

(En millions de MAD)	Etisalat	EDCH	Mobily	Autres
Chiffre d'affaires	210	33	27	1
Charges	56	7	4	0
Créances	55	109	2	2
Dettes	11	75	1	2

Exercice 2021

(En millions de MAD)	Etisalat	EDCH	Mobily	Autres
Chiffre d'affaires	197	19	14	4
Charges	54	8	1	0
Créances	114	86	10	2
Dettes	72	66	0	2

Exercice 2020

(En millions de MAD)	Etisalat	EDCH	Mobily	Autres
Chiffre d'affaires	126	13	1	0
Charges	25	9	1	0
Créances	39	82	0	2
Dettes	34	65	0	1

(1) Salaires, rémunérations, intéressement et primes versés et cotisations sécurité sociale, congés payés et avantages non monétaires comptabilisés

(2) Indemnités en cas de licenciement

NOTE 31. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

31.1. Obligations contractuelles et engagements commerciaux enregistrés au bilan

(En millions MAD)	Total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes à long terme	4 325		3 555	770
Contrats de location simple	48	48		
Total	4 373	48	3 555	770

31.2. Autres engagements donnés et reçus dans le cadre de l'activité courante

Engagements donnés

Les engagements donnés comprennent :

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Engagements donnés	6 272	4 342	2 728
<i>Engagement d'investissement</i>	5590	3402	1905
<i>Engagements par aval et signature auprès des banques</i>	451	803	655
<i>Engagements de location simples et de financement</i>	55	42	48
<i>Engagements de location satellite</i>	104	67	89
Autres engagements	72	29	30
<i>Contrats de maintenance réseau avec Ericsson</i>	46	27	29
<i>Engagements sur charges opérationnelles</i>	26	2	2
Autres engagements	0	0	0
<i>Reprises des garanties données par Etisalat sur les financements des filiales Atlantique</i>	0	0	0
<i>Engagement de vente à terme</i>	0	0	0

La variation des engagements donnés est étroitement liée aux réalisations de la convention d'investissement au Maroc et aux investissements réalisés par le Groupe au cours de l'année 2022.

Engagements reçus

Les engagements reçus comprennent :

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Engagements reçus	1 286	1 170	1 541
<i>Cautions et avals</i>	1 286	1 170	1 541
<i>Autres engagements reçus</i>	0	0	0
<i>Engagement d'achat à terme</i>	0	0	0
<i>Engagement d'apport des biens des œuvres sociales par l'Etat marocain</i>	0	0	0
Convention d'investissement: exemption des droits de douanes sur les importations relatives aux investissements	0	0	0

31.3. Actifs et passifs éventuels

Itissalat Al-Maghrib S.A a reçu le 16 décembre 2021 une convocation du Tribunal de Commerce de Rabat au sujet d'une plainte déposée par Wana sur le dégroupage et qui réclame 6,85 MMdh. L'affaire est en cours et le tribunal a désigné des experts pour présenter un rapport à la Cour.

Au titre du litige REMACOTEM (association des consommateurs des réseaux mobiles au Mali), le Tribunal Civil avait débouté le plaignant en 2013, pour les présumés préjudices subis. Le 03 novembre 2021, la cour d'appel de Bamako a fixé le montant total des préjudices réclamés par REMACOTEM de 2011 à 2020 à 2 823 Mdh pour l'ensemble des opérateurs de la place, dont 933 Mdh pour la Sotelma, filiale détenue à 51% par Maroc Telecom.

Sotelma a répliqué à travers ses avocats et une audience a été demandée pour annuler ledit arrêt ainsi que son exécution. Au cours de l'exercice 2022, la Cour a annulé les PV de la saisie arrêt et a accordé un délai de grâce aux opérateurs.

Maroc Télécom a fait l'objet, courant 2022, d'un contrôle fiscal général pour la période non prescrite au 31 décembre 2021.

A l'issue de ce contrôle et suite aux échanges tenus avec l'administration fiscale, un protocole d'accord a été conclu pour un montant définitif de 627 Mdh, intégré en totalité dans les comptes à fin décembre 2022.

En date du 22 juillet 2022, IAM a reçu la décision de l'ANRT relative à la liquidation de l'astreinte pour non-respect présumé par la société de certaines injonctions rendues dans sa décision N°01/2020 portant sur le dégroupage, pour un montant de 2,4 MMdh. IAM a procédé à la liquidation de la dite astreinte en septembre 2022 et a déposé un recours, rejeté en novembre 2022 par la Cour d'Appel de Rabat.

NOTE 32. GESTION DES RISQUES

Le Groupe est exposé à différents risques de marché liés à son activité.

Risque de crédit :

Maroc Telecom minimise son risque de crédit en s'engageant uniquement dans des opérations de crédit avec des banques commerciales ou des institutions financières qui bénéficient de notes de crédit élevées et en répartissant les transactions parmi les institutions sélectionnées.

Les créances de Maroc Telecom ne sont par ailleurs pas assorties d'une concentration importante de risque de crédit, compte tenu de leur taux de dilution important.

La politique de gestion de risque crédit commercial de Maroc Telecom est adaptée au type de partenaire. En effet, le prépayé constitue l'essentiel des ventes du Groupe et ne présente pas de risque de crédit. La partie postpayé se compose de créances d'interconnexion, des créances publiques et des créances privées. Les créances d'interconnexion sont rapprochées et le recouvrement se fait sur la position nette qui permet aux opérateurs de régler la différence entre la créance et la dette vis-à-vis des autres opérateurs. S'agissant des créances publiques, la nature des partenaires permet de garantir un risque de crédit minime. Quant aux créances privées, la pratique du Groupe consiste à solliciter les paiements en amont afin de soutenir le recouvrement. Ces mesures sont couplées avec des restrictions et des relances qui aident au recouvrement rapide de ce type de créances. Concernant la dépréciation des créances commerciales, le Groupe applique la méthode simplifiée prévue par la norme IFRS 9. Le niveau de dépréciation est évalué à l'origine et ajusté à chaque clôture comptable afin de tenir compte des évolutions conjoncturelles et économiques. Compte tenu des mesures prises en amont, le Groupe émet l'hypothèse d'un risque de crédit faible, et comptabilise des pertes potentielles sur la durée de vie de la créance en se basant statistiquement sur les pertes historiques.

Risque de change :

Le Groupe Maroc Telecom est exposé aux fluctuations de taux de change dans la mesure où la composition de ses encaissements et de ses décaissements en devises diffère.

Maroc Telecom perçoit des encaissements en devises correspondant aux revenus des opérateurs internationaux, et réalise des décaissements en devises correspondant au paiement des fournisseurs internationaux (notamment le paiement des investissements et l'acquisition de terminaux) et au règlement de l'interconnexion avec les opérateurs étrangers. Ces décaissements sont principalement libellés en Euro.

Au Maroc, la part des décaissements en devises libellée en Euro représente 75% de l'ensemble des décaissements en devises au 31 décembre 2022, ces derniers totalisant 1 799 millions de dirhams et sont inférieurs au montant des encaissements en devises qui sont de l'ordre de 3 477 millions de dirhams en 2022.

Au niveau international, la part des décaissements en devises libellée en Dollar représente 2.4% de l'ensemble des décaissements en devises au 31 décembre 2022, ces derniers totalisant 368 millions de dirhams et sont supérieurs au montant des encaissements en devises qui sont de l'ordre de 14.4 millions de dirhams en 2022.

Par ailleurs, le Groupe Maroc Telecom a une dette de 18 245 millions de dirhams au 31 décembre 2022, contre 16 444 millions de dirhams au 31 décembre 2021, libellée principalement en Dirham et en FCFA.

(En millions de MAD)	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Euro	403	0	
Dirham	12 081	9 545	9 654
Autres (principalement FCFA)	7 876	6 899	8 591
Total dettes financières	20 360	16 444	18 245

Maroc Telecom ne peut pas compenser ses décaissements et ses encaissements en devises conformément à la réglementation marocaine en vigueur. Le résultat du Groupe Maroc Telecom peut de ce fait être sensible aux variations des taux de change, notamment entre le Dirham et le Dollar US ou l'Euro.

En 2022, l'Euro s'est déprécié de 2,37% par rapport au Dirham (de 10,9438 au 31 décembre 2021 à 10,6844 dirhams au 31 décembre 2022 pour 1 euro). Sur la même période, le Dollar US s'est apprécié de 3,80%, en passant de 9,6745 dirhams au 31 décembre 2021 à 10,0418 dirhams au 31 décembre 2022 pour 1 dollar.

Les filiales dont la monnaie de compte est le Franc CFA ainsi que la filiale mauritanienne dont la monnaie est l'Ouguiya, rendent l'exposition du Groupe au risque de change plus important, notamment vis-à-vis des fluctuations de cours de change de l'Euro et de l'Ouguiya face au Dirham.

Toutefois, une dépréciation du Dirham face à l'Euro de 1% aurait sur la base des comptes Groupe de 2022 les impacts limités suivants :

Chiffre d'affaires = +170 millions de dirhams

Résultat d'exploitation = +46 millions de dirhams

Résultat net, part du Groupe = +19 millions de dirhams

Au niveau de Maroc Telecom et de ses filiales, les actifs en devises sont constitués essentiellement des créances sur ses filiales et sur les opérateurs étrangers. Les passifs en devises sont constitués principalement des dettes fournisseurs étrangers et opérateurs internationaux.

(En millions de MAD)	Euro /FCFA	USD	MRO	Total Devises étrangères	MAD	Total Bilan
Total actifs	36 264	343	2 470	1	26 452	65 530
Total passifs	-23 068	-354	-1 961	-13	-40 134	-65 530
Position nette	13 197	-11	509	-12	-13 682	0

Le tableau suivant présente les positions nettes de Maroc Telecom dans les principales devises étrangères, et globalement pour les autres devises au 31 décembre 2022:

(En millions)	Euro ⁽²⁾	USD ⁽²⁾	Autres devises (contrevaieur en euro*) ⁽¹⁾
Actifs	1 260	53	8
Passifs	-128	-63	-13
Position nette	1 133	-10	-5
Engagements ⁽³⁾			
Position nette globale	1 133	-10	-5

* Sur la base de 1 euro = 11,1592 dirhams correspondant au cours moyen de Bank-AI Maghrib au 31/12/2022.

Risque de liquidité :

(1) Les autres devises comprennent essentiellement le Yen japonais (YEN), le Franc suisse (CHF) et le Riyal Saoudien (SAR).

(2) La position de change en euros et en dollars est calculée en appliquant sur les créances et dettes en DTS (Droits de Tirage Spéciaux) des opérateurs étrangers au 31 décembre 2022 la proportion par devise des encaissements réalisés en 2022.

(3) Pour le solde des engagements dus sur les contrats en cours, la répartition par devise correspond au reliquat effectif sur les contrats engagés.

Maroc Telecom estime que les flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles, sa trésorerie, ainsi que les fonds disponibles via les lignes de crédit, seront suffisants pour couvrir les dépenses et investissements nécessaires à son exploitation, le service de sa dette, la distribution de dividendes et les opérations de croissance externe en cours au 31 décembre 2023.

Risque de taux d'intérêt :

La dette du Groupe Maroc Telecom est essentiellement à taux fixe. La part de la dette à taux variable étant relativement faible, le Groupe Maroc Telecom n'est pas exposé de manière significative à l'évolution favorable ou défavorable des taux d'intérêt.

NOTE 33. ÉVÉNEMENTS POST CLOTURE

Néant.

NOTE 34. IFRS 16 AU 31 DÉCEMBRE 2021

34.1 Droit d'utilisation :

Exercice 2022

(En millions de MAD)	Valeur comptable	Entrée d'actifs	Dotations aux amortissements
Terrains	1 108	113	-161
Constructions	917	172	-130
Installations techniques	1 028	92	-137
Matériel de transport	320	78	-50
Mobilier de bureau			
Autres immobilisations			
Total	3 374	454	-479

Exercice 2021

(En millions de MAD)	Valeur comptable	Entrée d'actifs	Dotations aux amortissements
Terrains	985	26	-181
Constructions	714	95	-128
Installations techniques	876	168	-136
Matériel de transport	242	10	-52
Mobilier de bureau			
Autres immobilisations			
Total	2817	300	-497

Exercice 2020

(En millions de MAD)	Valeur comptable	Entrée d'actifs	Dotations aux amortissements
Terrains	965	105	-176
Constructions	629	134	-121
Installations techniques	731	-30	-91
Matériel de transport	232	230	-99
Mobilier de bureau			
Autres immobilisations			
Total	2557	439	-487

34.2 Obligation locative :

	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Paiements au titre de l'obligation locative	-552	-535	-558

34.3 Charge relative aux contrats hors champ d'application de l'IFRS 16 :

	31-déc.-20	31-déc.-21	31-déc.-22
Contrats dont la durée est <=12 mois	352	382	426
Contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur	1	1	0

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Itissalat Al-Maghrib (IAM) S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 18 002 millions de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 3 639 millions de dirhams.

Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 25 janvier 2023 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons aux mentions insérées dans la note 31.3 relative aux actifs et passifs éventuels qui exposent respectivement le dénouement du contrôle fiscal et de la décision de l'ANRT. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces deux points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication</p> <p>Le montant du chiffre d'affaires dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 s'élève à Dirhams 35 731 millions.</p> <p>Il existe un risque inhérent à la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé, compte tenu de la multitude des produits et services, de la complexité des systèmes d'information et de l'impact de l'évolution des modèles de tarification (structures tarifaires, systèmes d'incitation, rabais, etc.).</p> <p>L'application des normes comptables de reconnaissance des revenus implique un certain nombre de jugements et d'estimations clés.</p> <p>De ce fait, nous considérons le chiffre d'affaires issu des activités de télécommunication comme une question clé de notre audit.</p>	<p>Nous avons, avec l'assistance de nos spécialistes IT (Information Technology), procédé à un examen des processus et des contrôles clés mis en place par le Groupe, y compris les systèmes informatiques utilisés aux fins de la reconnaissance du chiffre d'affaires.</p> <p>En particulier, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pris connaissance de l'environnement de contrôle général, notamment informatique, mis en place par le Groupe ;- Identifié et évalué les contrôles clés mis en place par le Groupe et pertinents pour notre audit ;- Testé le fonctionnement des contrôles pertinents, notamment sur les systèmes applicatifs entrant dans le processus de génération, d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires ;

<p>Les méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont détaillées dans la note 3.15 des états financiers consolidés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé des procédures analytiques et testé un échantillon d'écritures manuelles en fin de période.
<p>Evaluation du goodwill</p> <p>Dans le cadre de son développement, le Groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwills.</p> <p>Ces goodwills, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs repris, sont décrits dans la note 3 aux états financiers consolidés.</p> <p>La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable des goodwills rattachés à chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT), figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant de Dirhams 9 389 millions, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur.</p> <p>Les modalités du test de dépréciation et le détail des hypothèses retenues mis en œuvre sont décrits en note 3.</p> <p>La valeur recouvrable est déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs la composant.</p> <p>La détermination de la valeur recouvrable des goodwills repose sur le jugement de la direction, s'agissant notamment des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées et du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels.</p> <p>Nous considérons de ce fait l'évaluation des goodwills comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe aux normes comptables en vigueur.</p> <p>Nous avons également effectué un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des goodwills et vérifié notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable de chaque UGT testée et la cohérence des modalités de détermination de cette valeur avec celles des projections des flux de trésorerie retenues pour déterminer la valeur d'utilité ; - Le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie et la fiabilité des estimations en examinant les principales raisons des différences entre les prévisions et les réalisations ; - La cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ; - La cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché ; - Le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie attendus de chaque UGT ; - L'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues. - Enfin nous avons vérifié que la note 3 donne une information appropriée.
<p>Evaluation des provisions pour risques et charges</p> <p>Au 31 décembre 2022, les provisions pour risques et charges s'élèvent à un montant de Dirhams 1 794 millions.</p> <p>Comme indiqué dans la note 3.11, le Groupe Maroc Telecom faisant face à un certain nombre de litiges (commerciaux, sociaux et réglementaires) tant au Maroc qu'à l'étranger, l'évaluation des provisions couvrant ces risques nécessite l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer (notamment l'existence ou pas d'obligation de paiement et la fiabilité de l'estimation des enjeux).</p> <p>Compte tenu de ce qui précède nous avons considéré l'évaluation des provisions pour risques et charges comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces provisions.</p> <p>Nos travaux ont consisté également à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer la pertinence de la méthodologie retenue par le Groupe pour l'évaluation des provisions constituées, - Obtenir des confirmations écrites des conseils de la société qui sont en charge du suivi des principaux litiges ; - Apprécier le bien-fondé des hypothèses utilisées pour la détermination des principales provisions adjacentes, - Vérifier la validité des données utilisées dans les calculs en les confrontant notamment aux documents de base.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 20 février 2023

Les Commissaires aux comptes

DELOITTE AUDIT

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Sakina BENSOUDA-KORACHI

Hicham CHERKAOUI

Associée

Associé



4. COMPTES SOCIAUX DE MAROC TELECOM

4. COMPTES SOCIAUX DE MAROC TELECOM

BILAN (ACTIF)

(modèle normal)

Exercice arrêté au 31/12/2022

ACTIF (En milliers de MAD)	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET 31/12/2021
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	1 500 000	900 000	600 000	900 000
. Frais préliminaires	0	0	0	0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 500 000	900 000	600 000	900 000
. Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	12 696 959	10 765 530	1 931 428	1 976 662
. Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0
. Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	12 392 101	10 695 083	1 697 019	1 688 907
. Fonds commercial	70 447	70 447	0	0
. Autres immobilisations incorporelles	234 410	0	234 410	287 755
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	76 651 025	61 749 796	14 901 229	15 042 441
. Terrains	961 935	0	961 935	961 935
. Constructions	8 369 178	5 807 614	2 561 564	2 660 222
. Installations Techniques, Matériel et Outillage	60 578 089	50 868 291	9 709 799	9 696 389
. Matériel de Transport	278 662	112 429	166 233	178 411
. Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements Divers	5 094 530	4 793 202	301 327	328 408
. Autres Immobilisations Corporelles	11 048	0	11 048	11 048
. Immobilisations Corporelles en cours	1 357 585	168 261	1 189 324	1 206 028
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	12 666 230	387 418	12 278 812	12 384 146
. Prêts Immobilisés	150 998	0	150 998	812 669
. Autres Créances Financières	4 188	0	4 188	4 190
. Titres de participation	12 511 044	387 418	12 123 626	11 567 287
. Autres Titres Immobilisés	0	0	0	0
ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)	1 455	0	1 455	31 913
. Diminution des Créances Immobilisées	1 455	0	1 455	31 913
. Augmentation des Dettes de Financement	0	0	0	0
TOTAL I (A+B+C+D+E)	103 515 668	73 802 745	29 712 924	30 335 162
STOCKS (F)	334 752	70 978	263 773	95 153
. Marchandises	200 262	57 862	142 400	53 796
. Matières et Fournitures Consommables	134 490	13 116	121 374	41 356
. Produits en cours	0	0	0	0
. Produits Intermédiaires et Produits résiduels	0	0	0	0
. Produits Finis	0	0	0	0
CREANCES DEL'ACTIF CIRCULANT (G)	16 396 990	9 248 558	7 148 432	7 936 884
. Fournisseurs Débiteurs, avances et acomptes	23 785	0	23 785	13 247
. Clients et comptes rattachés	15 526 510	8 923 984	6 602 526	6 876 113
. Personnel	3 814	0	3 814	3 708
. Etat	288 155	0	288 155	794 372
. Comptes d'associés	0	0	0	0
. Autres débiteurs	538 851	324 574	214 277	227 279
. Comptes de régularisation Actif	15 875	0	15 875	22 165
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	130 670	0	130 670	131 859
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) (Eléments circulants)	53 723	0	53 723	55 133
TOTAL II (F+G+H+I)	16 916 135	9 319 536	7 596 599	8 219 028
TRESORERIE- ACTIF	229 306	0	229 306	173 515
. Chèques et valeurs à encaisser	0	0	0	0
. Banques, T.G. ET C.C.P.	227 175	0	227 175	171 349
. Caisses, Régies d'avances et accreditifs	2 132	0	2 132	2 166
TOTAL III	229 306	0	229 306	173 515
TOTAL GENERAL I+II+III	120 661 110	83 122 281	37 538 829	38 727 705

BILAN (PASSIF)

(modèle normal)

Exercice arrêté au 31/12/2022

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE
(En milliers de MAD)			NET 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES	(A)	15 298 898	16 722 339
. Capital social ou personnel (1)		5 274 572	5 274 572
. Moins : Actionnaires, Capital souscrit non appelé		0	0
. Capital appelé, dont versé		0	0
. Primes d'émission, de fusion, d'apport		0	0
. Ecarts de réévaluation		0	0
. Réserve légale		527 457	527 457
. Autres réserves		6 718 856	5 276 257
. Report à nouveau (2)		0	0
. Résultat net en instance d'affectation (2)		0	0
. Résultat net de l'exercice (2)		2 778 013	5 644 052
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)	0	0
. Subventions d'investissement		0	0
. Provisions réglementées		0	0
DETTES DE FINANCEMENT	(C)	1 494	1 494
. Emprunts obligataires		0	0
. Autres dettes de financement		1 494	1 494
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	(D)	12 157	44 248
. Provisions pour risques		1 455	31 913
. Provisions pour charges		10 702	12 336
ECART DE CONVERSION - PASSIF	(E)	1 205	0
. Augmentation des créances immobilisées		1 205	0
. Diminution des dettes de financement		0	0
TOTAL I (A+B+C+D+E)		15 313 754	16 768 081
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	(F)	12 871 856	12 446 563
. Fournisseurs et comptes rattachés		6 384 423	6 174 176
. Clients créditeurs, avances et acomptes		94 621	78 995
. Personnel		1 009 315	946 902
. Organismes sociaux		112 032	91 786
. Etat		3 141 904	2 959 742
. Comptes d'associés		1	1
. Autres créanciers		397 805	408 425
. Comptes de régularisation passif		1 731 755	1 786 536
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	557 853	871 251
ECART DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)	(H)	77 704	63 953
Total II (F+G+H)		13 507 413	13 381 768
TRESORERIE-PASSIF		8 717 662	8 577 856
. Crédit d'escompte		0	0
. Crédit de trésorerie		0	0
. Banques (soldes créditeurs)		8 717 662	8 577 856
Total III		8 717 662	8 577 856
TOTAL GENERAL I+II+III		37 538 829	38 727 705

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

EXERCICE DU 01/01/22 AU 31/12/22

(En milliers de MAD)	OPERATIONS		TOTAUX DE	TOTAUX AU
	Propres à l'exercice	Exercices précédents	L'EXERCICE	31/12/2021
I- PRODUITS D'EXPLOITATION	19 275 956	0	19 275 956	19 659 201
Ventes de marchandises (en l'état)	243 382	0	243 382	384 447
Ventes de biens et services produits	18 463 007	0	18 463 007	18 748 690
Chiffre d'affaires	18 706 389	0	18 706 389	19 133 137
Variation des stocks de produits	0	0	0	0
Immobilisations produites par l'Entreprise pour elle même	0	0	0	0
Subventions d'exploitation	0	0	0	0
Autres produits d'exploitation	22 252	0	22 252	30 039
Reprises d'exploitation; Transferts de charges	547 315	0	547 315	496 025
TOTAL I	19 275 956	0	19 275 956	19 659 201
II- CHARGES D'EXPLOITATION	12 209 794	0	12 209 794	12 394 366
Achats revendus de marchandises	331 984	0	331 984	572 636
Achats consommés de matières et fournitures	3 058 448	0	3 058 448	3 078 241
Autres charges externes	2 761 178	0	2 761 178	2 596 921
Impôts et Taxes	325 530	0	325 530	311 185
Charges de personnel	2 149 047	0	2 149 047	1 954 514
Autres charges d'exploitation	2 540	0	2 540	2 233
Dotations d'exploitation Amortissement	3 178 348	0	3 178 348	3 308 841
Dotations d'exploitation Provision	402 719	0	402 719	569 794
TOTAL II	12 209 794	0	12 209 794	12 394 366
III- RESULTAT D'EXPLOITATION I-II	7 066 162	0	7 066 162	7 264 835
IV- PRODUITS FINANCIERS	1 953 839	0	1 953 839	2 000 173
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	1 374 412	0	1 374 412	1 301 627
Gains de change	454 286	0	454 286	429 524
Intérêts et autres produits financiers	38 096	0	38 096	71 358
Reprises financières; Transferts de charges	87 046	0	87 046	197 664
TOTAL IV	1 953 839	0	1 953 839	2 000 173
V- CHARGES FINANCIERES	612 943	0	612 943	1 049 198
Charges d'intérêts	222 275	0	222 275	321 231
Pertes de change	333 682	0	333 682	274 705
Autres charges financières	1 808	0	1 808	11 097
Dotations financières	55 178	0	55 178	442 165
TOTAL V	612 943	0	612 943	1 049 198
VI- RESULTAT FINANCIERS IV - V	1 340 896	0	1 340 896	950 975
VII- RESULTAT COURANT III + VI	8 407 058	0	8 407 058	8 215 810
VIII- PRODUITS NON COURANTS	296 769	0	296 769	327 403
Produits des cessions d'immobilisations	1 575	0	1 575	13 880
Subventions d'équilibre	0	0	0	0
Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	0
Autres produits non courants	117 886	0	117 886	112 277
Reprises non courantes; transferts de charges	177 308	0	177 308	201 245
TOTAL VIII	296 769	0	296 769	327 403
IX- CHARGES NON COURANTES	3 348 752	6	3 348 758	944 934
V.N.A des immobilisations cédées	6	0	6	171 941
Subventions accordées	0	0	0	0
Autres charges non courantes	2 867 104	6	2 867 110	280 255
Dotations Réglementées	0	0	0	0
Dotations non courantes aux amortissements & provisions	481 642	0	481 642	492 738
TOTAL IX	3 348 752	6	3 348 758	944 934
X- RESULTAT NON COURANT VIII - IX	-3 051 983	-6	-3 051 989	-617 531
XI- RESULTAT AVANT IMPOTS VII + X	5 355 076	-6	5 355 070	7 598 279
XII- IMPOT SUR LES SOCIETES	2 577 056	0	2 577 056	1 954 226
XIII- RESULTAT NET XI - XII	2 778 019	-6	2 778 013	5 644 052
XIV- TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	21 526 565	0	21 526 565	21 986 776
XV- TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	18 748 545	6	18 748 551	16 342 724
XVI- RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	2 778 019	-6	2 778 013	5 644 052

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Le tableau ci-après synthétise l'évolution des principaux indicateurs financiers de Maroc Telecom au cours des trois derniers exercices:

<i>En millions de dirhams</i>	2020	2021	2022	Variation 22/21
Chiffre d'affaires	20 289	19 133	18 706	-2,2%
Résultat d'exploitation	8 249	7 265	7 066	-2,7%
Résultat financier	750	951	1 341	41,0%
Impôt sur les Sociétés	-2 296	-1 954	-2 577	31,9%
Résultat non courant	-454	-618	-3 052	394,2%
Résultat net	6 248	5 644	2 778	-50,8%
Investissements	1 353	2 524	2 996	18,7%

Principaux éléments du compte de produits et charges

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Maroc Telecom réalisé en 2022 s'établit à 18 706 millions de dirhams, en baisse de 2,2% par rapport à 2021.

Résultat d'exploitation et résultat net

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2022 ressort à 7 066 millions de dirhams, en retrait de 2,7% par rapport à 2021, en raison principalement de la baisse du chiffre d'affaires.

Le résultat financier est en hausse de 41% à 1 341 millions de dirhams contre 951 millions de dirhams en 2021. Cette variation est due principalement à la dépréciation des titres de MOOV RCA en 2021.

Le résultat non courant s'établit à -3 052 millions de dirhams contre -618 millions de dirhams en 2021. Cette variation est due principalement à l'amende de 2 451 millions de dirhams (suite à la décision du Comité de gestion de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications relative à la liquidation de l'astreinte imposée à Maroc Telecom dans le cadre de la décision du 17 janvier 2020 portant sur le dégroupage).

Avec un résultat avant impôt de 5 355 millions de dirhams et un impôt sur les sociétés de 2 577 millions de dirhams, dont 541 millions de dirhams du rappel d'IS au titre du contrôle fiscal, le résultat net ressort à 2 778 millions de dirhams, en baisse de 50,8% par rapport à 2021.

Comptes de bilan

Au 31 décembre 2022, le total du bilan a atteint 37 539 millions de dirhams, marquant une baisse de 3,1% par rapport à l'exercice précédent.

L'Actif et ses composantes

(Actif en millions de dirhams)	NET			Variation 22/21
	2020	2021	2022	
Immobilisations en non valeurs	1 200	900	600	-33,3%
Immobilisations incorporelles	2 081	1 977	1 931	-2,3%
Immobilisation corporelles	15 738	15 042	14 901	-0,9%
Immobilisations financières	12 216	12 384	12 279	-0,9%
Écart de conversion - actif	1	32	1	-95,4%
Total actif net immobilisé	31 236	30 335	29 713	-2,1%
Actif circulant	8 052	8 219	7 597	-7,6%
Trésorerie - Actif	554	174	229	32,2%
Total Actif	39 842	38 728	37 539	-3,1%

L'actif net immobilisé s'établit au 31 décembre 2022 à 29 713 millions de dirhams, contre 30 335 millions de dirhams lors de l'exercice précédent. Il représente 79% du total de l'actif et a diminué de 2,1 % par rapport à 2021.

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 1 931 millions de dirhams en 2022, contre 1 977 millions de dirhams en 2021.

Les immobilisations corporelles nettes ont baissé de 0,9%, passant de 15 042 millions de dirhams en 2021 à 14 901 millions de dirhams en 2022.

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 12 279 millions de dirhams en 2022, contre 12 384 millions de dirhams en 2021. Cette variation est due aux opérations de recapitalisations et aux remboursements des prêts des filiales.

L'actif circulant hors placements (excepté celui relatif à la régularisation de cours) s'établit à 7 597 millions de dirhams en 2022, contre 8 219 millions de dirhams en 2021, soit une baisse de 7,6%.

La trésorerie nette, y compris les placements (excepté celle relative à la régularisation de cours), s'établit à -8 488 millions de dirhams au 31 décembre 2022, contre -8 404 millions de dirhams au 31 décembre 2021.

Le Passif et ses composantes

(Passif en millions de dirhams)	NET			Variation 22/21
	2020	2021	2022	
Capitaux Propres	14 603	16 722	15 299	-8,5%
dont résultat net de l'exercice	6 248	5 644	2 778	-50,8%
Dettes de financement	7	1	1	0,0%
Provisions durables pour risques et charges	15	44	12	-72,5%
Ecart de conversion - passif	4	0	1	-
Total Financement Permanent	14 629	16 768	15 314	-8,7%
Passif circulant	14 163	13 382	13 507	0,9%
Trésorerie- Passif	11 051	8 578	8 718	1,6%
Total Passif	39 842	38 728	37 539	-3,1%

Compte tenu du résultat de l'exercice bénéficiaire de 2 778 millions de dirhams et de l'affectation d'un dividende de 4,2 milliards de dirhams, les capitaux propres au 31 décembre 2022 s'élèvent à 15 299 millions de dirhams, contre 16 722 millions de dirhams en 2021.

Au 31 décembre 2022, le passif circulant s'établit à 13 507 millions de dirhams, contre 13 382 millions de dirhams en 2021.

La trésorerie-passif enregistre une augmentation de 1,6% à 8 718 millions de dirhams, contre 8 578 millions de dirhams en 2021.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Itissalat Al-Maghrib S.A (la « société » ou « IAM »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 15 298 898 milliers de dirhams dont un bénéfice net de 2 778 013 milliers de dirhams.

Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 25 janvier 2023 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Itissalat Al-Maghrib S.A au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons aux mentions insérées dans l'état B15 relatif aux passifs éventuels qui exposent respectivement le dénouement du contrôle fiscal et de la décision de l'ANRT. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces deux points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication</p> <p>Le montant du chiffre d'affaires dans les états de synthèse au 31 décembre 2022 s'élève à Dirhams 18 706 389 milliers.</p> <p>Il existe un risque inhérent à la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé, compte tenu de la multitude des produits et ses services, de la complexité des systèmes d'information et de l'impact de l'évolution des modèles de tarification (structures tarifaires, systèmes d'incitation, rabais, etc.).</p> <p>L'application des normes comptables de reconnaissance des revenus implique un certain nombre de jugements et d'estimations clés.</p> <p>De ce fait, nous considérons le chiffre d'affaires issu des activités de télécommunication comme une question clé de notre audit.</p>	<p>Nous avons, avec l'assistance de nos spécialistes IT (Information Technology), procédé à un examen des processus et des contrôles clés mis en place par la société y compris les systèmes informatiques utilisés aux fins de la reconnaissance du chiffre d'affaires.</p> <p>En particulier, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pris connaissance de l'environnement de contrôle général, notamment informatique, mis en place par la société ;- Identifié et évalué les contrôles clés mis en place par la société et pertinents pour notre audit ;- Testé le fonctionnement des contrôles pertinents, notamment sur les systèmes applicatifs entrant dans le processus de génération, d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires ;

<p>Les méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont détaillées dans l'état A1 des Etats d'Informations Complémentaires (ETIC).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé des procédures analytiques et testé un échantillon d'écritures manuelles en fin de période.
<p>Evaluation des titres de participation</p> <p>Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de Dirhams 12 123 626 milliers. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué dans la note A1-4 de l'ETIC, la valeur actuelle est estimée par la direction par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant le cas échéant rectifiée pour tenir compte notamment des perspectives de développement et de la performance de ces participations.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (Capitaux propres notamment), et/ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité notamment).</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à effectuer un examen du processus d'évaluation des titres de participation et des éléments chiffrés utilisés. Nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obtenu les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées et apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles établies par la direction ; - Vérifié la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique prévalant à la clôture ; - Comparé les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ; - Vérifié le cas échéant que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités et que les éventuelles réévaluations opérées sur ces capitaux propres sont documentées de manière appropriée.
<p>Evaluation des provisions pour risques et charges</p> <p>Au 31 décembre 2022, les provisions pour risques et charges s'élèvent à un montant de Dirhams 570 009 milliers.</p> <p>Comme indiqué dans l'état A1-9, IAM S.A faisant face à un certain nombre de litiges (commerciaux, sociaux et réglementaires), l'évaluation des provisions couvrant ces risques nécessite l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer (notamment l'existence ou pas d'obligation de paiement et la fiabilité de l'estimation des enjeux).</p> <p>Compte tenu de ce qui précède nous avons considéré l'évaluation des provisions pour risques et charges comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces provisions.</p> <p>Nos travaux ont consisté également à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des entretiens avec la Direction juridique de la société pour le recensement des principaux litiges et leurs stades d'avancements ; - Evaluer la pertinence de la méthodologie retenue par la société pour l'évaluation des provisions constituées ; - Obtenir des confirmations écrites des conseils de la société qui sont en charge du suivi des principaux litiges ; - Apprécier le bien-fondé des hypothèses utilisées pour la détermination des principales provisions adjacentes ; - Vérifier la validité des données utilisées dans les calculs en les confrontant notamment aux documents de base.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues
- et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 février 2023

Les Commissaires aux comptes

DELOITTE AUDIT

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Sakina BENSOUA-KORACHI

Hicham CHERKAOUI

Associée

Associé



Maroc Telecom

Itissalat Al-Maghrib

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

au Capital de 5 274 572 040 dirhams RC 48 947

Siège Social

Avenue Annakhil, Hay Riad Rabat, Maroc